DISPOSITIF DE CONCERTATION ET D'APPUI AUX CENTRES RÉGIONAUX D'INTÉGRATION

MANUEL DE DÉLIVRANCE DE LA FORMATION À L'INTÉGRATION CITOYENNE

ÉDITION D'OCTOBRE 2015

Wallonie

info@discri.be
Place Gustave Falmagne 5 – 5000 – Namur - Tél : 081/43.55.31
Le DISCRI est une association sans but lucratif.

NOS REMERCIEMENTS

Le DISCRI remercie vivement toutes les associations, organisations et institutions ainsi que les Centres Régionaux d'Intégration qui ont permis l'élaboration des dispositifs de formations à la citoyenneté. Il remercie également les formatrices et formateurs. Grâce à leurs commentaires et réflexions, elles-ils ont contribué à ajuster et améliorer la Formation à l'Intégration Citoyenne.

CONTACTER LES CENTRES RÉGIONAUX D'INTÉGRATION

Les centres Régionaux d'Intégration assurent dans leur territoire respectif les relations avec les associations, organisations et institutions intéressées par la délivrance aux personnes migrantes de formations à l'intégration citoyenne. Pour les contacter :

- Centre d'action interculturelle de la province de Namur asbl (CAI) : h*ttp://www.cainamur.be*
- Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre asbl (CeRAIC) : *http://www.ceraic.be*
- Centre Interculturel de Mons et du Borinage asbl (CIMB) : *htpp://www.cimb.be*
- Centre Régional d'Intégration du Brabant Wallon asbl (CRIBW): *http://www.cribw.be*
- Centre Régional d'Intégration de Charleroi asbl (CRIC) : *htpp://www.cricharleroi.be*
- Centre Régional pour l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège asbl (CRIPEL) : *http://www.cripel.be*
- Centre Régional de Verviers pour l'Intégration (CRVI): *htpp://www.crvi.be*
- Centre régional du Luxembourg (CRI Lux)

CONTACTER LE DISCRI

Pour contacter le DISCRI à propos de ce Manuel ou, plus largement, de la délivrance de formations à l'intégration citoyenne aux personnes migrantes primo-arrivantes :

- *Responsable projets* : etienne.hublart@discri.be
- *Coordination pédagogique :* dina.sensi@discri.be
- *Présidence* : info@discri.be

SOMMAIRE GÉNÉRAL DU MANUEL

PARTIE I - GENÈSE ET FONDEMENTS INTERCULTURELS ET CITOYENS DE LA FORMATION

Genèse de la formation à l'intégration citoyenne 7

Des formations à la citoyenneté inscrites dans le parcours d'accueil pour personnes primo arrivantes 7

Du Programme de formation à l'Intégration Citoyenne à la Formation à l'Intégration Citoyenne 7

Une formation ancrée dans une vision interculturelle de l'intégration 8

Une formation qui favorise l'inscription des personnes migrantes dans un processus d'intégration 8

Les conduites interculturelles et citoyennes facilitent l'inscription dans un processus d'intégration 11

L'interculturalité et ses déclinaisons 11

L'interculturalité et ses déclinaisons invitent à l'adoption de conduites interculturelles 11

Les conduites interculturelles : un facilitateur transversal d'intégration 12

La citoyenneté 12

Les conduites citoyennes : un facilitateur transversal d'intégration 13

Les conduites interculturelles et citoyennes inspirées par une même vision du vivre ensemble 15

PARTIE II - UNE FORMATION POUR ADULTES FONDÉE SUR UNE MÉTHODOLOGIE ET UNE PÉDAGOGIE INTERCULTURELLES

Présentation de la méthodologie interculturelle 17

Principes de la méthodologie interculturelle 17

La méthodologie interculturelle en mouvement 17

Un exemple de déploiement de la méthodologie interculturelle 18

Déployer la méthodologie interculturelle dans la formation 21

À propos des questions de départ posées aux participant-e-s 21

Les façons de transcrire les représentations des participant-e-s et de les inviter à exprimer leur position 21

Le choix des couleurs pour les « Post-it », de gommettes ou jetons 21

Maintenir une bonne dynamique 21

Apporter des contenus informatifs et explicatifs les plus factuels et précis possibles 23

Les limites de la méthodologie interculturelle 24

De l'intérêt de la méthodologie interculturelle 24

Établir un climat de sécurité et de confiance indispensable à tout dialogue, apprentissage et changement 24

Relier le passé, le présent et l'avenir, relier l' « Ici » avec le « son pays et/ou sa communauté de référence 24

Stimuler les processus cognitifs 24
Déconstruire les préjugés et les stéréotypes 25
Reconnaitre la valeur des personnes 25
Renforcer certaines compétences et aptitudes psychosociales utiles dans un processus d'intégration 25
Une pédagogie interculturelle 26

PARTIE III – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES SUPPORTS DE LA FORMATION

Accéder à tous les supports via la « Banque de ressources WEB » 29
Les supports à disposition des formatrices et formateurs 30
Les fiches de séquence formative 30
La fiche de séquence formative : point de départ du travail de préparations 30
Les ressources informatives et explicatives 31
Les ressources pédagogiques 32
Les supports à disposition des participant-e-s 33
Trois « fiches » à disposition des participant-e-s 33
L'arbre des connaissances 33
Sur le chemin de l'intégration 34
L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique 34
De la documentation en différentes langues 35
Les supports affichés de façon permanente dans la salle 35

PARTIE IV - ÉLABORER UN PROGRAMME DE FORMATION À L'INTÉGRATION CITOYENNE

Public concerné par la formation 37
Choix des thématiques abordées 37
Durée de la formation 37
Un socle minimum pour prodiguer une formation interculturelle 37
Préparer les séquences formatives 39
Le matériel 39
Un local 39
Ajuster, colorer et enrichir en toute liberté les séquences formatives 39
Les supports pédagogiques et informatifs accompagnent les fiches de séquence formative dans la Banque de ressources WEB du DISCRI 40
Cerner les contenus essentiels 40
Dynamiser les séquences formatives 41
Laisser une plus grande place à l'expression artistique 41

Faire appel à des « experts » extérieurs 42
Transmettre de la documentation aux participant-e-s 42

PARTIE V – PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE, DES THÉMATIQUES ET DU DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Structure et thématiques de la formation 45
Module 1 - Créer des fondations solides pour une communication interculturelle 47
Sommaire & Présentation 47
Déroulement 48
Module 2 - Se situer et agir dans de nouveaux contextes politiques et sociaux 52
Sommaire & Présentation 52
Déroulement 53
Module 3 - Se situer et agir dans de nouveaux contextes professionnels et formatifs 56
Sommaire & Présentation 56
Déroulement 57
Interlude - Retour aux modules 2 & 3 – La protection sociale - Financement de l'État et de la protection sociale 60
Sommaire & Présentation 60
Déroulement 60
Module 4 - Se situer et agir dans de nouveaux contextes socioculturels 62
Sommaire & Présentation 62
Déroulement 62
Module 5 - Se situer et agir dans la vie quotidienne 64
Sommaire & Présentation 64
Déroulement 65
Module 6 - Moi et ma famille 68
Sommaire & Présentation 68
Déroulement 69

PARTIE VI –ANNEXE

Principes communs de base de l'intégration dans l'Union Européenne 71

PARTIE I

GENÈSE ET FONDEMENTS INTERCULTURELS ET CITOYENS DE LA FORMATION

GENÈSE DE LA FORMATION À L'INTÉGRATION CITOYENNE

DES FORMATIONS À LA CITOYENNETÉ INSCRITES DANS LE PARCOURS D'ACCUEIL POUR PERSONNES PRIMO ARRIVANTES

Inspiré par les politiques européennes[1], la Wallonie a institué le 27 mars 2014 un parcours d'accueil pour les personnes migrantes primo-arrivantes afin de leur fournir le soutien et les informations nécessaires pour *vivre de manière autonome et s'épanouir en Belgique dans le respect des règles en vigueur*[2]. Ce parcours d'accueil se structure autour de 4 axes : un module d'accueil personnalisé, l'accès à une formation à la langue française, une formation à la citoyenneté et une orientation socioprofessionnelle.

Cependant, la Wallonie n'a pas attendu le vote du Décret pour initier ce parcours d'accueil. Dès 2012, elle a soutenu, avec le soutien de l'Europe, une série de projets pilote dans ces différents axes. Les Centres Régionaux d'Intégration et leur Dispositif de concertation et d'appui, le DISCRI asbl, ont été chargés d'élaborer et d'expérimenter des programmes de formation à la citoyenneté pour les personnes migrantes, d'assurer la formation des formateurs et formatrices qui les dispenseront et d'œuvrer à la mise en place d'un réseau d'organisations susceptibles de les délivrer.

Compte tenu de la diversité des publics susceptibles de suivre ces formations (personnes francophones, et non francophones, scolarisées et non scolarisées, en provenance de pays et de cultures très différents, etc.), le DISCRI a mis en œuvre deux types de formation à la citoyenneté :

- des *Ateliers d'orientation citoyenne* (AOC) destinée aux primo-arrivants ayant un niveau de maîtrise du français inférieur à A2 acquis en FLE
- un *Programme de formation à l'Intégration Citoyenne* (PIC) qui a donné naissance à une *Formation à l'Intégration Citoyenne* pour les primo-arrivants ayant un niveau de maîtrise du français égal ou supérieur à A2 acquis en FLE.

DU PROGRAMME DE FORMATION À L'INTÉGRATION CITOYENNE À LA FORMATION À L'INTÉGRATION CITOYENNE

En 2012, le DISCRI a élaboré un Programme de formation à l'Intégration Citoyenne (PIC) qui est présenté dans un Guide de délivrance[3]. Ce programme a été expérimenté par 31 organisations dans toute la Wallonie auprès de 431 bénéficiaires.

Suite à cette expérimentation et aux leçons qui en ont été tirées, le DISCRI a élaboré une *Formation à l'Intégration Citoyenne* (FIC).

Cette *Formation à l'Intégration Citoyenne* partage les objectifs généraux et approches interculturelles et citoyennes du Programme de formation à l'Intégration Citoyenne. Par contre, sa structure et ses outils pédagogiques permettent aux formatrices et aux formateurs de la délivrer plus aisément et ans un laps de temps plus court.

---

[1] Voir Annexe 1 – Les onze principes de base communs de la politique d'intégration des immigrants dans l'Union européenne.

[2] Voir *Exposé des Motifs* du Projet de Décret du 27 février 2014 instituant le parcours d'accueil.

[3] Le Guide délivrance du Programme d'intégration citoyenne aux personnes migrantes primo-arrivantes est disponible dans la Banque de ressources pédagogiques du DISCRI.

UNE FORMATION ANCRÉE DANS UNE VISION INTERCULTURELLE DE L'INTÉGRATION

La formation a pour objet de favoriser l'intégration des personnes migrantes. Au vu des multiples interprétations relatives à cette notion, il est important de préciser comment nous le définissons.

L'intégration est un **processus** qui s'inscrit dans la **durée** à l'intérieur duquel :

- les **nouveaux arrivants**, à l'instar des personnes autochtones, **cherchent à s'insérer de façon satisfaisante dans la société** ;
- **tous les citoyens et citoyennes, d'origine étrangère ou non, concourent à l'élaboration d'un vivre ensemble harmonieux.**

Pour favoriser une inscription positive dans un tel processus la Wallonie ne préconise pas l'assimilation. Elle défend un *modèle interculturel comme mode d'intégration des nouveaux arrivants. Ce modèle prône des rapports harmonieux entre cultures fondés sur l'échange intensif et axés sur un mode d'intégration qui ne cherche pas à abolir les différences*[4]. Dans ce cadre, les nouveaux arrivants doivent être en capacité de :

- **rencontrer des besoins fondamentaux** tels que se loger, se nourrir, créer une famille, se former, obtenir des revenus, recevoir des soins, vivre des relations sociales, se sentir en sécurité, etc.;
- **partager des façons d'exister**[5] avec les autres habitant-e-s ;
- **se conformer** à certains principes fondamentaux qui régissent la société, **conserver** leur identité individuelle et leurs appartenances collectives et, au travers d'échanges et d'agissements communs, **créer** de nouvelles conditions d'existence et des façons d'exister qui améliorent leur bien-être, renforcent la cohésion sociale et enrichissent la collectivité ;
- **participer pleinement à la vie politique, culturelle, sociale et économique** de notre région.

De plus, la réussite de ce processus d'intégration **relève de la responsabilité individuelle et collective de tous** car *l'intégration est un processus dynamique à double sens d'acceptation mutuelle, basé sur la réciprocité des droits et devoirs impliquant tant les migrants et leurs descendants que la société d'accueil dans son ensemble*[6].

Dès lors, le processus d'intégration questionne les facteurs socioéconomiques et politiques d'exclusion, de stigmatisation, de paupérisation, de discrimination, d'exploitation ou d'oppression qui désagrègent le tissu social, amplifient les contradictions entre les citoyens et exacerbent les sentiments de rejet et de dépréciation de pans entiers de la société. En ce sens, il ne se limite pas au « champ culturel ». Il suppose aussi une réduction des inégalités, l'accès effectif au travail, logement, la participation, etc.

Cette vision interculturelle de l'intégration nous a conduit à concevoir une formation qui aide les personnes primo-arrivantes à s'inscrire de façon active, créative et satisfaisante dans ce processus et donc à rencontrer leurs besoins fondamentaux, identifier les façons d'exister qui réunissent les citoyens de Wallonie et de la Belgique, réfléchir à leurs conduites sous le prisme de la conformation, conservation et création de façons d'exister et participer à la vie de la société.

---

[4] Voir *Exposé des Motifs* du Projet de Décret du 27 février 2014 instituant le parcours d'accueil.

[5] Par « façons d'exister » nous évoquons ces manières de penser, sentir, percevoir et agir qui se déclinent, de façon explicite ou implicite, dans des traits, des comportements, des jugements, des règles, des normes, des croyances, des postures corporelles et des formes particulières d'expression des sentiments et émotions.

[6] Voir *Exposé des Motifs* du Projet de Décret du 27 février 2014 instituant le parcours d'accueil.

UNE FORMATION CITOYENNE QUI FAVORISE L'INSCRIPTION DES PERSONNES MIGRANTES DANS UN PROCESSUS D'INTÉGRATION

Les personnes migrantes peuvent rencontrer des difficultés pour s'inscrire de façon active, créative et satisfaisante dans un processus d'intégration. Leur identification a permis de déterminer ce que nous avons appelé des **facilitateurs d'intégration citoyenne**. **Ces facilitateurs constituent les objectifs poursuivis par la formation ainsi que ses finalités pédagogiques.**

Nous avons retenu les difficultés qu'une formation citoyenne peut aider à surmonter ne fût-ce que de façon minime. Celles qui requièrent, par exemple, une intervention juridique ou un soutien psychologique n'ont pas pu être prises en compte. Il en est de même pour celles qui doivent faire l'objet de mesures structurelles des pouvoirs politiques et économiques (par exemple, créer de l'emploi).

Difficulté d'intégration n°1

Un manque de connaissance de leurs nouveaux contextes économiques, sociaux, politiques, juridiques, culturels et de la vie quotidienne et pratique et une difficulté d'obtention d'informations, d'explications et d'orientations pertinentes afin d'y faire face.

Facilitateur d'intégration n°1

Assurer aux primo-arrivants une compréhension des nouveaux contextes économiques, sociaux, politiques, juridiques, culturels et de la vie quotidienne dans lesquels ils sont plongés et leur apporter les informations pratiques pertinentes afin qu'ils puissent se situer et agir.

Difficulté d'intégration n°2

Des difficultés à appréhender les expressions culturelles de notre région, pays et des collectivités qui y vivent dont celles qui font partie de *l'espace culturel convergent*[7] et à faire face aux chocs culturels.

Facilitateur d'intégration n°2

Permettre aux primo-arrivants d'appréhender les expressions culturelles de notre région, pays et des collectivités qui y vivent dont celles qui font partie de *l'espace culturel convergent* et les aider à faire face aux chocs culturels.

Difficultés d'intégration n°3

Existence parmi les « autochtones » de préjugés et de stéréotypes négatifs à leur égard - Existence d'attitudes et décisions discriminatoires à leur égard - Existence en eux-mêmes de préjugés et de stéréotypes négatifs à l'égard des habitant-e-s du pays d'accueil.

Facilitateur d'intégration n°3

Permettre aux primo-arrivants de faire face aux préjugés, stéréotypes et discriminations (les leurs et ceux existants dans la société d'accueil).

[7] La Wallonie et la Belgique sont des sociétés plurielles car constituées de collectivités ayant des façons d'exister parfois bien différentes[7]. Cependant, pour exister et susciter du « vivre ensemble », nos sociétés ont aussi besoin que leurs citoyens et citoyennes soient à même de se rassembler autour de façons d'exister communes. Ces façons communes forment ce que nous appelons un « espace culturel convergent».

Difficultés d'intégration n°4

Inadaptation (et/ou non reconnaissance) de savoirs utiles pour une insertion professionnelle - Connaissance insuffisante du français et de ses implicites - Situation d'isolement, pas ou peu d'échanges avec population - Faiblesse voire inexistence de moyens financiers - Perte du statut social et de ses avantages (prestige, autorité, pouvoir, reconnaissance, etc.) - Conduites de membres de la communauté d'origine installée dans le pays d'accueil qui entravent l'intégration (repli de la communauté, récusation des raisons qui ont amené le PA à fuir le pays, etc.)

Facilitateur d'intégration n°4

Aider les primo-arrivants à valoriser et accroître leur capital économique, social[8], culturel et symbolique[9].

Difficultés d'intégration n°5

Crainte de perdre son identité, ses points de repères en s'ouvrant à la culture du pays d'accueil - Perte d'estime et de confiance en soi - Peu de flexibilité et d'ouverture à la diversité - Etat d'impuissance à mobiliser ses ressources et savoirs - Difficulté à médier, coopérer et négocier.

Facilitateur d'intégration n°5

Valoriser et renforcer les « compétences et aptitudes psychosociales d'intégration » des personnes migrantes primo-arrivantes : capacité de communiquer, avoir une estime de soi suffisante, savoir reconnaître les zones sensibles chez soi et chez autrui, se montrer capable de flexibilité en se décentrant, témoigner d'une certaine sensibilité et ouverture à l'altérité, négocier avec autrui et avec soi-même, coopérer, organiser et participer à des mouvements collectifs, etc.[10] .

Difficultés d'intégration n°6

Une compréhension insuffisante des différentes conduites identitaires qui facilitent ou entravent leur inscription dans un processus d'intégration.

Facilitateur d'intégration n°6

Permettre aux primo-arrivants de repérer et puis de réfléchir aux différentes conduites identitaires de conformation, conservation ou création qu'ils souhaitent ou estiment nécessaires d'adopter afin de s'inscrire dans un processus d'intégration.

Difficultés d'intégration citoyenne n°1, 2, 3, 4, 5 et 6

Facilitateur d'intégration transversal n°7

Inviter les primo-arrivants à s'impliquer dans des conduites interculturelles et citoyennes.

[8] Voir Fiche « Éléments théoriques » : Capital économique, social, culturel et symbolique dans « Éléments théoriques » de la Banque de ressources WEB du DISCRI

[9] Ibidem

[10] Ibidem

LES CONDUITES INTERCULTURELLES ET CITOYENNES FACILITENT L'INSCRIPTION POSITIVE DANS UN PROCESSUS D'INTÉGRATION

La Formation à l'intégration citoyenne caractérise les conduites interculturelles et citoyennes de « facilitateur d'intégration transversal » car elles renforcent tous les autres facilitateurs d'intégration.

L'INTERCULTURALITÉ ET SES DÉCLINAISONS

De manière générale, l'interculturalité promeut l'idée que les échanges entre des personnes et collectivités ayant des appartenances culturelles différentes sont susceptibles de façonner de nouvelles conditions de vie et des façons d'exister qui améliorent leur bien-être, renforcent la cohésion sociale, enrichissent la cité et favorisent un vivre ensemble harmonieux.

Le fait de concevoir la diversité comme une richesse, ne conduit pas l'interculturalité à négliger :

- le contexte économique, social et culturel dans laquelle elle inscrit sa démarche ;
- le besoin des êtres humains de s'enraciner dans les façons d'exister et l'histoire collective de leurs communautés d'appartenance ;
- l'existence de tensions liées à la rencontre des diversités.

C'est pourquoi, l'interculturalité :

- prend acte de l'existence de façons d'exister dans le pays d'accueil - le plus souvent consacrées par des lois - qui recueillent l'adhésion d'une majorité de citoyens et auxquels les personnes migrantes ou non sont invitées à **se conformer** ;
- reconnaît que les migrants à l'instar de tous les autres habitant-e-s ont le droit de **conserver** certaines de leurs façons d'exister et ainsi perpétuer leurs racines ;
- invite les migrant-e-s, leurs communautés et la société d'accueil à ne pas se laisser enfermer dans le binôme réducteur « conformation versus conservation » et **à créer, en se fondant sur leurs similarités et différences, des conditions de vie et des façons individuelles et collectives d'exister fondées à la fois sur des contenus partagés et le respect des diversités spécifiques à chaque individu et collectivité ;**
- fait des tensions inhérentes à la rencontre des diversités, le point de départ d'un dialogue visant à rétablir des façons d'exister plus harmonieuses.

Dans ce cadre, l'interculturalité déploie diverses approches telles que la communication, la médiation et la négociation interculturelles. Elle demande aux organisations et institutions de mettre en œuvre des politiques interculturelles vis-à-vis de leur personnel et de leur(s) public(s). Elle encourage l'émergence de conduites compétences, aptitudes et postures interculturelles chez les individus et les collectivités. Dans le champ formatif, elle promeut des pédagogies et des méthodologies interculturelles.

L'INTERCULTURALITÉ INVITE À L'ADOPTION DE CONDUITES INTERCULTURELLES

Quelle que soit sa déclinaison (communication, médiation, négociation, pédagogie, etc.), l'interculturalité invite chaque personne à adopter des **conduites interculturelles** :

- **se décentrer**, c'est à dire identifier ses façons d'exister et en quoi elles ont été influencées à la fois par ses ancrages culturels et ses dispositions psychiques, cognitives et physiologiques. Ce

faisant, elle peut prendre du recul par rapport à son propre cadre de référence, s'ouvrir à l' « Autre » sans a priori et ainsi éviter de « mettre ses propres paroles et pensées dans les siennes » et d'interpréter erronément ses attitudes et propos ;

- **comprendre le système de l' « Autre »** et donc appréhender ses façons d'exister à l'intérieur de de ses ancrages culturels et dispositions psychiques, cognitives et physiologiques particulières ;

- **médier et/ou négocier** avec elle-même et autrui afin de dépasser les incompréhensions et tensions liées aux différentes façons d'exister et créer les conditions d'un mieux vivre individuel et collectif. Et, pour ce faire, s'appuyer sur **les différences et ressemblances** entre les représentations, propos et comportements de chacun.

- à l'intérieur de ce triple processus (décentrer, comprendre le système de l' « Autre », médier/négocier) **repérer les « zones sensibles[11] »**, les siennes et celles de l' « Autre » car lorsqu'elles sont touchées, elles provoquent l'émergence de réactions émotives et affectives parfois très fortes : gêne, inquiétude, colère, tristesse et, dans des cas particuliers, stress et angoisse. Ces réactions peuvent empêcher toute communication et instaurer une logique de repli sur soi, de conflit, et non l'écoute, la compréhension, la coopération et la négociation ;

Afin de soutenir l'adoption de telles conduites, l'interculturalité renforce et valorise certaines compétences et aptitudes interculturelles qui les rendent possibles : communiquer dans une écoute attentive, faire preuve de flexibilité, accorder de la valeur aux expressions d'autrui, décoder le langage non-verbal et d'identifier les implicites culturels, déceler les zones sensibles, coopérer, construire des dispositions communes avec autrui, être créatif afin de dépasser des états de dissonance cognitive ou faire face à des situations de double contrainte[12], etc.

LES CONDUITES INTERCULTURELLES : UN FACILITATEUR TRANSVERSAL D'INTÉGRATION

En adoptant des conduites interculturelles, les personnes migrantes sont amenées à comprendre plus aisément les nouveaux contextes économiques, sociaux, politiques, culturels et de la vie quotidienne dans lesquels elles sont plongées, à appréhender les expressions culturelles de notre région et pays, à faire face aux chocs culturels, à surmonter les préjugés, stéréotypes et discriminations (les leurs et ceux existants dans la société d'accueil), à accroitre leur capital social, culturel et symbolique et économique. Ces conduites accroissent, par conséquent, leur capacité à s'insérer de façon satisfaisante et créer un vivre ensemble harmonieux.

LA CITOYENNETÉ

La citoyenneté se traduit dans différentes conduites qui ont été regroupées en trois grandes catégories[13] :

- **les conduites dites de civilités** qui regroupent les actes, comportements et propos qui favorisent une vie collective pacifique, confiante et sécure. Elles s'enracinent dans un ensemble de codes et de normes partagées. Elles se déclinent de multiples façons : laisser sa place aux

[11] Voir la Fiche « Éléments théoriques « n° 4 dans « Éléments théoriques des Programmes de formation » de la banque de ressources WEB du DISCRI.

[12] Les personnes migrantes sont souvent confrontées à de telles situations quand, par exemple, leur communauté les enjoint de conserver les traditions ancestrales et la société d'accueil leur demande de s'en éloigner.

[13] Cette définition a été construite avec des formateurs et formatrices lors de formations délivrées par le DISCRI.

personnes âgées dans un bus ou un train, aider un enfant à traverser la rue, nettoyer son trottoir, ne pas dégrader l'environnement, éviter les gestes et paroles agressives ou menaçantes, faire preuve de courtoisie et d'amabilité, etc.

- **les conduites de civisme** qui se matérialisent dans l'exercice de ses droits et devoirs et dans tous les agissements qui visent à influencer la régulation et la gestion du pouvoir exercées par les différentes entités de l'État fédéral. En font partie : exprimer ses opinions individuellement ou collectivement au travers d'actions diverses, voter, militer au sein d'un parti, se présenter sur des listes électorales, occuper une fonction de mandataire (conseiller communal, parlementaire, etc.), exercer une charge au sein du pouvoir exécutif (échevins, bourgmestre, ministre, etc.).

- **les conduites d'engagement** au profit de la collectivité. Elles se concrétisent dans une participation active à la vie sociale, culturelle et politique (par exemple, faire partie d'un comité de quartier, être volontaire au sein d'une association, d'un syndicat, exprimer son point de vue, manifester, voter, etc.)

L'inscription dans des conduites citoyennes favorise l'émergence et le renforcement d'aptitudes, compétences et postures spécifiques. Certaines d'entre elles sont également au cœur des conduites interculturelles : être en mesure de communiquer et de se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, se montrer intéressé par les contextes et enjeux sociaux, économiques, politiques et culturels, se décentrer, comprendre le système de l'autre, négocier, témoigner d'une ouverture à la diversité, adopter des postures de coopération et d'ajustement mutuel, organiser et participer à des mouvements collectifs... [14]

LES CONDUITES CITOYENNES : UN FACILITATEUR TRANSVERSAL D'INTÉGRATION

Les conduites de civilités, de civisme et d'engagement de même que l'exercice de compétences et aptitudes spécifiques aident grandement les personnes migrantes à surmonter les différents obstacles sur le parcours d'intégration. Elles encouragent l'implication dans la vie sociale, culturelle et économique. Elles occasionnent des rencontres qui constituent autant d'occasions de mieux comprendre l'autre mais aussi d'élaborer des façons partagées de vivre ensemble. Elles permettent d'ajuster ses comportements et contribuer à l'édification d'une société plus généreuse, bienveillante et solidaire.

UN EXEMPLE RELATIF À DES PRATIQUES ET CONDUITES CITOYENNES

Madame X est réfugiée reconnue depuis 3 ans. Elle vit dans un quartier populaire où résident de nombreuses personnes d'origine étrangère ainsi que des autochtones. Elle parle le français (niveau A2 acquis).

Elle décide de s'impliquer dans un comité d'habitants et d'habitantes du quartier qui (entre autre) souhaite réhabiliter la place afin de la rendre plus sécure pour les enfants, conviviale et accessible.

Le comité décide d'élaborer une proposition d'aménagement de la place avec un dessin à l'appui. Les discussions sont nombreuses. Pour certains, il faut séparer les générations en consacrant un espace pour chacune d'elle. Pour d'autres dont Madame X, il faut, au contraire, qu'elles puissent tout le temps se mélanger. La place des adolescent-e-s fait également l'objet de vifs échanges. D'aucuns estiment qu'il est nécessaire de les tenir à l'écart car certains d'entre eux ne se comportent pas très bien : ils

[14] Ces réflexions peuvent être complétées par le document « Regards croisés sur le concept de citoyenneté », outil pédagogique élaboré dans le cadre des AOC et présenté dans la partie réservée du site DISCRI

s'enlacent et s'embrassent en public. D'autres, rétorquent qu'il n'y a rien de choquant là-dedans et que c'est permis en Belgique.

Au fil des réunions, ils prennent aussi conscience qu'il existe des règlementations dont il faut tenir compte (par exemple, les jeux de plein air doivent répondre à des normes de sécurité).

Après plusieurs discussions, ils finissent par se mettre d'accord. La place sera intergénérationnelle. D'une part, il y aura des espaces consacrés à toute les génération : une plaine de jeux pour les petits, une agora sport avec un terrain de basket et de volley pour les ados, un coin plus calme et ombragé pour les personnes qui cherchent le calme. D'autre part, les espaces ne seront pas cloisonnés. Chacun pourra déambuler et s'asseoir là où il le souhaite. Enfin, la place sera pourvue d'un lieu pour organiser des fêtes intergénérationnelles.

Le comité dresse un plan d'aménagement de la place. Madame X mène une petite enquête afin de savoir à quelle autorité s'adresser pour communiquer leur demande. Quand elle explique que c'est l'Échevinat de la ville qui est responsable des aménagements, des membres disent que c'est perdu d'avance car les *« politiciens » ne s'intéressent pas à leur quartier car il est pauvre et habité par beaucoup de personnes étrangères qui, pour la plupart, ne vont pas voter*.

Même si Madame X partage l'opinion négative exprimée vis-à-vis du personnel politique, elle trouve qu'il faut quand même essayer. Le comité contacte l'Échevinat et celui-ci accepte de le rencontrer. Le comité prépare la rencontre et Madame X fait partie des personnes qui vont exposer le projet d'aménagement. Madame X est inquiète car elle ne connait pas assez bien le français. Elle décide alors de se préparer avec l'aide d'une travailleuse sociale du quartier.

Le jour de la réunion, l'Échevin se montre ouvert. Il explique les contraintes financières auxquels la commune est confrontée, le temps qu'il faut pour que le conseil prenne une décision et pour obtenir des fonds, les normes qu'il faut respecter dans un espace public, etc. Il approuve le fait que la place soit intergénérationnelle car il n'aurait pas pu soutenir un projet où chaque génération aurait été obligatoirement confinée dans un espace précis. Madame X a pris la parole et s'est bien débrouillée.

A la fin de la rencontre, une nouvelle date a été fixée pour faire avancer le projet. Dans les semaines qui suivent, Madame X a été interpellée par des habitant-e-s de sa communauté (et même d'autres communautés) qui voulaient avoir des informations sur ce qui était advenu lors de la réunion. De nombreuses questions qui n'avaient rien à voir avec la place lui ont été posées. Certains lui ont demandé de transmettre une demande particulière à l'Échevin car elle le connaissait ! Madame X s'est sentie fière et même flattée qu'on l'interpelle même si elle n'avait pas toutes les réponses aux questions et qu'il était hors question de transmettre des demandes individuelles à l'Échevin.

Sa participation à ce comité lui a permis (entre autre), d'/de :

1. Acquérir une meilleure connaissance des contextes politiques et économiques et par conséquent renforcer son capital culturel (par ex : comment se prennent les décisions au sein d'une commune, quels sont les contraintes économiques et sociales auxquels sont confrontés les édiles politiques, comment finance-t-on des travaux, etc.) → ***Facilitateur d'intégration n°1 & 3***

2. Appréhender les expressions culturelles de notre région et des communautés de référence des autres membres du comité et des habitants (par ex : les places différentes accordées aux générations dans l'espace public, les codes intergénérationnels qui régissent l'espace public dans la commune, etc.) → ***Facilitateur d'intégration n°2***

3. Améliorer sa connaissance du français, créer des liens et donc, un capital social, acquérir du « prestige et autorité » auprès des membres de sa communauté car elle dispose, par exemple,

d'une connaissance sur l'évolution des discussions avec l'Échevin, les mécanismes de gestion de la vie communale et de contacts avec les décideurs politiques → ***Facilitateur d'intégration n°3***

4. Mieux cerner les préjugés et stéréotypes négatifs (les siens et ceux existants dans la société d'accueil) qui, par exemple, amènent des membres du comité à affirmer qu'il ne sert à rien de demander quelque chose aux hommes politiques car ils ne s'intéressent pas à leur quartier car il est pauvre et habité par beaucoup de personnes étrangères qui, pour la plupart, ne vont pas voter.

   → ***Facilitateur d'intégration n°4***

5. Développer de très nombreuses compétences et aptitudes psychosociales d'intégration : communiquer, acquérir davantage d'estime de soi, reconnaître les zones sensibles chez soi et chez autrui, se décentrer et comprendre le système de l'Autre, développer son esprit critique, négocier, coopérer, organiser et participer à des mouvements collectifs, *c*onstruire et partager des dispositions communes etc. → ***Facilitateur d'intégration n°5***

6. Dans le cadre des discussions avec les membres du comité de quartier, les autres habitants et les responsables communaux sur la nature des aménagements à réaliser, adopter différentes conduites identitaires. Elle :

   - s'est conformée en acceptant de tenir compte des règlementations en vigueur, par exemple, au niveau des normes de sécurité) ;
   - a conservé sa vision des relations entre les générations transmise par sa famille et communauté (la place favorise la rencontre entre les générations) ;
   - fait la synthèse entre ses aspirations d'une place entièrement ouverte à toutes les générations et celles d'autres membres qui voulaient confiner les générations dans des espaces bien délimités : des espaces consacrés aux différentes générations (plaine de jeux pour les petits, agora sport pour les ados, etc.), possibilité pour chacun déambuler et s'asseoir là où il le souhaite, un lieu réservé à des fêtes intergénérationnelle. Elle a donc créé une nouvelle déclinaison du vivre ensemble qui tient compte des visions parfois divergentes entre les acteurs.

   → ***Facilitateur d'intégration n°6***

LES CONDUITES INTERCULTURELLES ET CITOYENNES INSPIRÉES PAR UNE MÊME VISION DU VIVRE ENSEMBLE

Les conduites interculturelles et citoyennes cherchent toute deux à susciter « un vivre ensemble » le plus harmonieux possible entre les habitant-e-s de Wallonie, vivre ensemble qui passe aussi par la possibilité pour chaque individu et sa famille de s'y insérer de manière satisfaisante.

Elles reconnaissent et valorisent la diversité existante dans notre société sans pour autant oublier qu'il ne peut y avoir de « vivre ensemble » si les habitant-e-s de Wallonie ne partagent pas des façons communes d'exister et un projet d'avenir. Elles prennent en comptent les dimensions sociales, économiques et politiques de ce « vivre ensemble ». Dans ce cadre, elles interpellent les actions, propos et politiques qui privilégient une partie du corps social au détriment d'une autre. En ce sens, elles promeuvent une société inspirée par des valeurs similaires : l'égalité et l'équité, l'inclusion et la cohésion sociale, la participation active des habitant-e-s, l'approfondissement de la démocratie, l'impartialité de l'État, le respect des droits de l'homme, la solidarité, la bienveillance, etc.

PARTIE II

UNE FORMATION POUR ADULTES FONDÉE SUR UNE MÉTHODOLOGIE ET UNE PÉDAGOGIE INTERCULTURELLES

PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE INTERCULTURELLE

PRINCIPES DE LA MÉTHODOLOGIE INTERCULTURELLE

La méthodologie interculturelle traduit dans le champ formatif, les fondements de l'interculturalité. C'est pourquoi, elle propose aux participant-e-s de poursuivre les objectifs suivants :

1. Se décentrer (apprendre à porter un regard sur soi-même et sur son cadre de référence).

2. Comprendre le système de l' « Autre » en appréhendant les façons d'exister propres aux citoyens et citoyennes de Wallonie et/ou de Belgique et en repérant celles qui font donc partie de l'espace culturel convergent en Wallonie et/ou en Belgique car elles recueillent l'adhésion d'une majorité de citoyens.

3. Repérer en quoi ces façons d'exister en Wallonie et/ou en Belgique sont semblables ou différentes des leurs (parfois au-delà des apparences).

4. Questionner les façons d'exister en Wallonie et/ou en Belgique qui leur apparaissent différentes des leurs (surtout celles qui créent des « chocs culturels ») et réfléchir aux différentes conduites qu'ils peuvent adopter à leur égard sous l'angle de la conformation, conservation et création.

5. Reconnaitre et respecter les « zones sensibles » tout en les considérant comme un point de départ possible pour se décentrer et comprendre le système de l' « Autre ».

6. Mettre en œuvre des compétences et aptitudes interculturelles et citoyennes**.**

LA MÉTHODOLOGIE INTERCULTURELLE EN MOUVEMENT

Afin poursuivre ces 6 objectifs, la méthodologie interculturelle invite les participant-e-s à :

Mouvement 1 : **Exprimer et questionner** leurs **représentations** sur **leur pays, communauté ou État de référence**. Le questionnement passe par l'identification des **ressemblances et différences entre les représentations** ;

Nota bene : Le terme de référence a été préféré à celui d'origine car certains participant-e-s bien qu'originaire de tel ou tel pays ont vécu, en réalité, dans d'autres contrées.

Mouvement 2 : **Exprimer et questionner** leurs représentations sur **la Wallonie et/ou la Belgique**. Le questionnement passe par l'identification des **ressemblances et différences entre les représentations** ;

Mouvement 3 : **Comparer leurs représentations sur leur pays, communauté ou État de référence avec celles sur la Wallonie et/ou la Belgique** ;

Mouvement 4 : **Après que la formatrice ou le formateur ait délivré des contenus informatifs et explicatifs** sur la thématique traitée, **souligner les ressemblances et différences entre ces contenus informatifs et explicatifs et, leurs représentations, d'une part, sur leur pays, communauté ou État de référence et, d'autre part, sur la Wallonie et/ou la Belgique** ;

*Nota bene : Régulièrement après avoir effectué cette réflexion, les participant-e-s sont conviés à participer à une activité afin d'approfondir une question relative à la thématique sous un angle interculturel et/ou citoyen ou bien d'apprivoiser une ou plusieurs pratiques interculturelles et/ou citoyennes. Ce moment a été désigné par l'expression « **Un temps d'arrêt interculturel et/ou citoyen** »*

Mouvement 5 : Au terme de la séquence formative, énoncer ce qui a retenu leur attention, signaler les éléments de l'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique, repérer ce qu'ils-elles ont appris et/ou désappris, en quoi elle a modifié leur perception de la Wallonie, la Belgique, leur communauté ou pays de référence et si elle les amène à envisager un changement dans leurs comportements et/ou à prendre des initiatives particulières.

*Nota bene : Ce mouvement a été dénommé « **Sur le Chemin de l'intégration** ». Les participant-e-s disposent de trois fiches spécifiques pour annoter leurs réflexions. Elles ont pour dénomination : « L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique », L'arbre des connaissances » et « Sur le chemin de l'intégration ».*

UN EXEMPLE DE DÉPLOIEMENT DE LA MÉTHODOLOGIE INTERCULTURELLE

Pour illustrer comment la méthodologie interculturelle se déploie concrètement, nous nous appuyons sur la séquence formative n°24 : Les comportements au travail vis-à-vis des collègues

MOUVEMENT 1

Les participant-e-s sont invités à partager leurs représentations sur leur pays de référence

Le formateur ou la formatrice pose la première question de départ : À *votre avis, dans votre pays de référence, quels sont les comportements qui favorisent les bonnes relations entre collègues sur le lieu de travail ?*

Les participant-e-s expriment, chacun à leur tour, leurs représentations sur leur pays de référence. Le formateur ou la formatrice les transcrit sous la forme d'une simple affirmation. Pour chaque affirmation, une photo ou un dessin qui l'illustre est choisi. Il est montré au groupe puis apposé sur un panneau, une grande table, un mur ou à même le sol.

EXEMPLE

Photo reprise du portfolio « Les comportements au travail »

Pays de référence des participant-e-s

Wallonie

Avoir des petites attentions vis-à-vis de ses collègues favorise les bonnes relations

Exemples d'affirmations illustrées par des photos : Rester calme même quand on est mécontent favorise les bonnes relations - Saluer les collègues favorise les bonnes relations - Coopérer avec les collègues ..., etc.

MOUVEMENT 2

Les participant-e-s sont invité-e-s à partager leurs représentations sur la Wallonie

Le formateur ou la formatrice pose la deuxième question de départ : *À votre avis, en Wallonie, quels sont les comportements qui favorisent les bonnes relations entre collègues sur le lieu de travail ?*

Les participant-e-s expriment leurs représentations en réponse à la question. Si une réponse n'a pas été formulée précédemment, elle est transcrite sous la forme d'une affirmation. Le formateur ou la formatrice ajoute une photo ou un dessin qui y correspond sur le panneau, la grande table ou le mur.

Au terme du Mouvement 2, la formatrice ou la formateur peut ajouter l'une ou l'autre affirmation qui n'a pas été relevée par le groupe mais qu'elle-il estime nécessaire de discuter avec le groupe.

UNE VARIANTE QUI ACCÉLÈRE LE DÉPLOIEMENT DE LA MÉTHODOLOGIE

Si les participant-e-s maitrisent suffisamment le français, le formateur ou la formatrice peut réunir les Mouvements 1 et 2 en un seul mouvement. Il-elle expose d'emblée toutes les photos en expliquant qu'elles reprennent différents comportements que l'on peut avoir avec ses collègues. Elle–il demande si certains comportements ont été oubliés. Si tel est le cas, elle-il complète le jeu de photos (avec une photo, un dessin, ou quelques mots).

RETOUR AUX MOUVEMENTS 1 et 2

Les participant-e-s questionnent leurs représentations sur leur pays de référence...

Pour questionner leurs représentations les participant-e-s se livrent à un travail de comparaison.

Pour ce faire, ils-elles disposent de plusieurs petites feuilles adhésives amovibles (« Post-it), des bouts de papier cartonné, de gommettes ou de jetons de couleur différente, chaque d'elle représentant la position suivante :

Oui **Plutôt Oui** **Plutôt Non** **Non**

Le formateur ou la formatrice demande aux participant-e-s d'appliquer les Post-it, bouts de papier cartonné, gommettes ou jetons de leur choix dans l'espace réservé à leur pays de référence. S'ils-elles estiment que dans leur pays « Avoir des petites attentions vis-à-vis des collègues favorise des bonnes relations », ils-elles choisissent la couleur rouge. S'ils-elles pensent que ce n'est pas le cas, ils-elles choisissent la couleur jaune. S'ils-elles veulent nuancer leur avis, ils disposent des couleurs bleu ou verte.

Le nombre de « Post-it », gommettes ou jetons de telle ou telle couleur permet alors d'identifier la nature et l'intensité des ressemblances et des différences entre leurs représentations sur leur pays de référence.

Pays de référence des participant-e-s

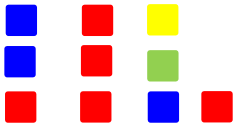

Wallonie

Avoir des petites attentions vis-à-vis de ses collègues favorise les bonnes relations

Les participant-e-s échangent à propos des ressemblances et des différences entre leurs représentations. Le formateur ou la formatrice synthétise les réflexions.

ET PUIS, LES PARTICIPANT-E-S QUESTIONNENT LEURS REPRÉSENTATIONS SUR LA WALLONIE.

Le formateur ou la formatrice demande aux participant-e-s d'appliquer les « Post-it », bouts de papier cartonné, gommettes ou jetons de leur choix dans l'espace réservé à la Wallonie.

Pays de référence des participant-e-s

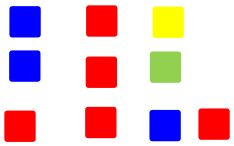

Wallonie

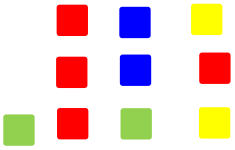

Avoir des petites attentions vis-à-vis de ses collègues favorise les bonnes relations

Les participant-e-s échangent à propos des différences et ressemblances qui apparaissent au niveau de leurs représentations de la Wallonie. Le formateur ou la formatrice synthétise les réflexions.

MOUVEMENT 3

Les participant-e-s comparent leurs représentations sur leur pays de référence avec celles sur la Wallonie

Avec l'aide du formateur ou de la formatrice, les participant-e-s échangent à propos des différences et ressemblances entre leurs représentations sur leur pays de référence et celles concernant la Wallonie.

Pays de référence des participant-e-s

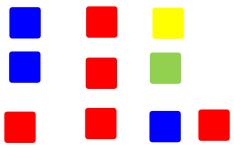

Wallonie

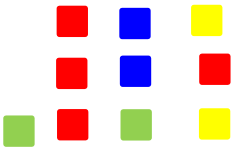

Avoir des petites attentions vis-à-vis de ses collègues favorise les bonnes relations

MOUVEMENT 4

Les participant-e-s comparent leurs représentations sur leur pays de référence et la Wallonie avec les contenus informatifs et explicatifs délivrés par le formateur ou la formatrice

Le formateur ou la formatrice apporte des *contenus informatifs et explicatifs* sur les comportements vis-à-vis des collègues en Wallonie. Il-elle les situe dans l'espace réservé à la Wallonie avec ses « Post-it », gommettes ou jetons de taille plus grande. Dans cet exemple, la réponse étant « Oui », le formateur ou la formatrice appose un « Post-It » de couleur rouge.

Pays de référence des participant-e-s

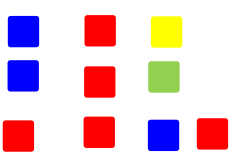

Wallonie

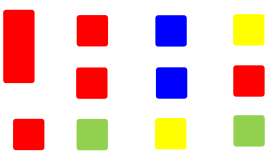

Avoir des petites attentions vis-à-vis de ses collègues favorise les bonnes relations

Les participant-e-s comparent les *contenus informatifs et explicatifs* à leurs représentations sur leur pays de référence et sur la Wallonie. Les dissemblances et ressemblances sont réfléchies et débattues.

MOUVEMENT 5

Les participant-e-s sont invité-e-s à communiquer ce qui a retenu leur attention dans cette séquence, partager les éléments de l' « Espace culturel convergent » mis en lumière, compléter leurs Fiches « L'Espace culturel convergent », « L'arbre des connaissances » et « Sur le chemin de l'intégration » et échanger sur celles-ci. Le formateur ou la formatrice complète le schéma apposé au mur : « L'espace culturel convergent en Wallonie et Belgique ».

DÉPLOYER LA MÉTHODOLOGIE INTERCULTURELLE DANS LA FORMATION

À propos des questions de départ posées aux participant-e-s

Plus les questions sont précises, plus il est aisé de gérer les réponses, organiser les échanges et mener une réflexion comparative. Dès que l'on aborde des sujets « sensibles », il convient de veiller à ce que le libellé des questions ne puisse pas être perçu comme l'expression implicite d'un jugement négatif vis-à-vis des pays de référence des personnes primo-arrivantes. Ainsi, poser la question suivante « *Dans votre pays, existe-t-il des comportements particuliers à adopter vis-à-vis des personnes âgées ou des femmes enceintes lorsque l'on se trouve dans un transport en commun ?* » pourrait être mal interprété : *quoi, cette formatrice ou ce formateur pense que nous sommes des personnes impolies, peu respectueuses !*
C'est pourquoi, sur de tels sujets, il est préférable de choisir une interrogation un peu plus générale : « *Dans votre pays, quels sont les comportements qui sont appréciés par les passagers dans les transports en commun ?* »

Les façons de transcrire les représentations des participant-e-s et de les inviter à exprim leur position

Actuellement, deux voies sont proposées aux formatrices et formateurs :

1. ***TRANSCRIRE LES REPRÉSENTATIONS EN AFFIRMATION ET TRACER UN CURSEUR QUI RELIE LE « OUI » AU « NON » EN PASSANT PAR « PLUTÔT OUI » ET « PLUTÔT NON »***.

L'État oblige tous les habitant-e-s à porter un signe visible de telle ou telle conviction [15]

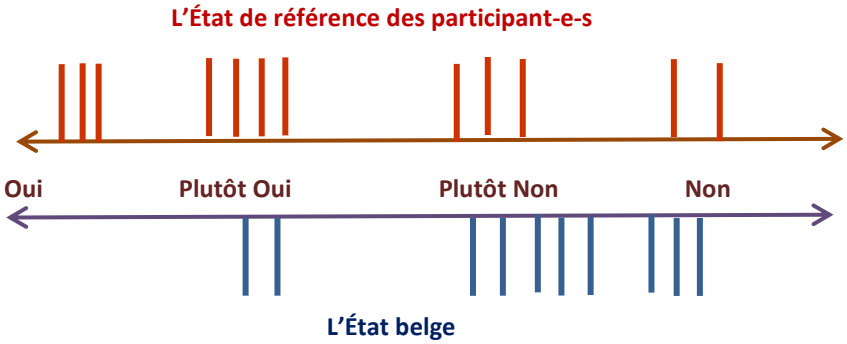

Les participant-e-s utilisent un feutre de couleur rouge pour situer leur État de référence et de couleur bleue pour situer l'État belge.

[15] Exemple extrait de la séquence formative n°20 du Module 2 : La neutralité de l'État

2. *TRANSCRIRE LES REPRÉSENTATIONS EN AFFIRMATION EN LES ASSORTISSANT D'UNE PHOTO*

Les membres du groupe disposent de plusieurs petites feuilles adhésives amovibles (« post-it), de gommettes ou de jetons de couleur différente qu'ils disposent de part et d'autre de la photo.

Pays de référence des participant-e-s

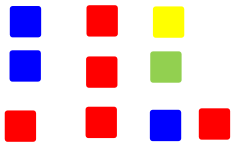

Wallonie

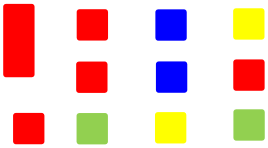

Avoir des petites attentions vis-à-vis de ses collègues favorise les bonnes relations

Le choix des couleurs pour les « Post-it », gommettes, jetons, feutres...

Les couleurs proposées dans les séquences formatives sont indicatives. Chaque formateur et formatrice choisit celles qui lui apparaissent les plus appropriées. **Lorsqu'il y a plus de deux couleurs, nous suggérons de réaliser un panneau qui rappelle leur signification**. Il est possible de le réaliser en plusieurs langues.

Maintenir une bonne dynamique

Le déploiement de la méthodologie interculturelle peut être rendu plus dynamique en recourant à diverses « techniques » :

1. Faire en sorte que les participant-e-s puissent déambuler dans le local afin d'examiner les affirmations et se positionner vis-à-vis d'elles. Certains formatrices ou formateurs les éparpillent sur plusieurs tables quand elles sont accompagnées d'une photo ou les attachent à un support (tableau, mur, etc.) quand elles sont assorties d'un curseur.

2. Quand la méthodologie propose de recourir aux curseurs, préparer à l'avance des feuilles A4 qui reprennent différentes affirmations flanquées de leur curseur. D'expérience, certaines affirmations reviennent régulièrement dont celles que le formateur ou la formatrice souhaite soumettre à la réflexion du groupe.

3. Dans la séquence formative sur les comportements au travail vis-à-vis des collègues, recourir éventuellement à la variante explicitée dans le Manuel au chapitre « Un exemple de déploiement de la méthodologie interculturelle » (page 19) et dans la Fiche de séquence formative relative à cette thématique.

4. Quand les membres du groupe comparent leurs différentes représentations (Voir Mouvements 1, 2 et 3 de la méthodologie interculturelle), éviter de se lancer dans des analyses sur les fondements de leurs différences et ressemblances.

   Il s'agit avant tout de les signaler et d'échanger à leur propos. Le questionnement plus approfondi est réservé au moment où le formateur ou la formatrice délivre les contenus informatifs et explicatifs (Mouvement 4 de la méthodologie interculturelle).

5. Après avoir délivré les contenus informatifs et explicatifs, nous suggérons :

a) dans un premier temps, souligner les affirmations qui :

- signalent des fortes concordances entre les représentations des participant-e-s sur leur État, pays et communauté de référence et sur l'État belge ou la Wallonie

- qui sont similaires à celles du formateur ou de la formatrice.

Exemple

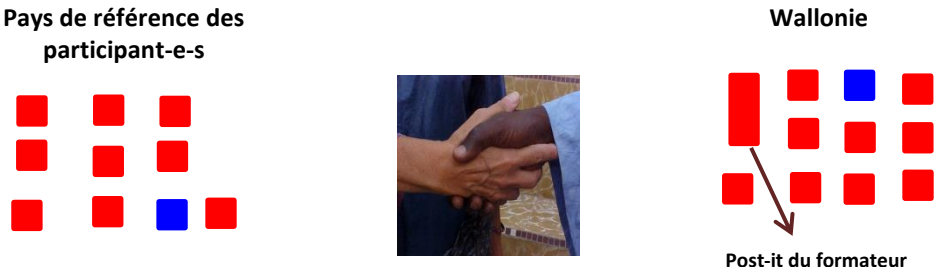

Saluer favorise les bonnes relations avec les collègues

Ces concordances indiquent que les participant-e-s n'éprouvent ou n'éprouveront pas beaucoup de difficultés à s'approprier la(les) façon(s) d'exister propre(s) à notre région ou pays ;

b) dans un deuxième temps, s'arrêter prioritairement sur les affirmations où les représentations entre les membres du groupe et celles du formateur ou de la formatrice sur la l'État belge ou la Wallonie sont fort divergentes.

Ces divergences indiquent que les participant-e-s risquent d'éprouver des difficultés pour s'approprier la(les) façon(s) d'exister propre(s) à notre région ou pays.

Si les divergences sont nombreuses, s'attarder sur un nombre limité d'entre elles (définir le nombre en fonction du temps disponible). Le formateur ou la formatrice peut aussi demander aux membres du groupe de choisir celles qu'ils souhaitent discuter plus en profondeur.

Apporter des contenus informatifs et explicatifs les plus factuels et précis possibles

Les formateurs ou formatrices se doivent d'apporter des contenus informatifs et explicatifs les plus précis possibles. Quand ils–elles leur est difficiles de définir avec certitude quelles sont les façons d'exister auxquelles adhèrent une majorité de citoyens et citoyennes de Wallonie, ils-elles le signalent.

Apporter des contenus précis ne signifie pas s'interdire de formuler une opinion personnelle. Il appartient au formateur ou la formatrice d'en décider. Toutefois, au moment de l'exprimer, nous les invitons à le préciser clairement au groupe : ceci est une opinion personnelle.

De telles exigences ne concernent pas les participant-e-s. L'important est qu'ils soient à même d'exprimer leurs représentations (en évitant toutefois les jugements de valeur) et que celles-ci puissent être réfléchies et débattues collectivement.

Les limites de la méthodologie interculturelle

Le respect scrupuleux des différents mouvements requiert du temps. C'est pourquoi, il est impossible d'y recourir pour toutes les thématiques. De plus, certaines d'entre elles ne s'y prêtent guère car les sujets abordés exigent des connaissances trop « pointues » (par exemple, l'organisation fédérale de la Belgique). Cependant, même si la méthodologie interculturelle n'est pas déployée dans tous ses mouvements, il nous semble important de solliciter les représentations des participant-e-s à un moment où l'autre des séquences formatives.

DE L'INTÉRÊT DE LA MÉTHODOLOGIE INTERCULTURELLE

ÉTABLIR UN CLIMAT DE SÉCURITÉ ET DE CONFIANCE INDISPENSABLE À TOUT DIALOGUE, APPRENTISSAGE ET CHANGEMENT

Il est bien connu qu'en l'absence d'un sentiment de sécurité et de confiance, les individus et les communautés ont tendance à se replier sur eux-mêmes, à rigidifier voire radicaliser leurs points de vue et convictions.

C'est pourquoi, la méthodologie interculturelle veille à ce que les participant-e-s ne se sentent pas menacés. Elle les convie à donner de la valeur à leurs représentations, identifier et respecter leurs zones sensibles, éviter tout jugement de valeur, renforcer leurs aptitudes à se décentrer, comprendre le « système » de l'Autre », faire preuve de flexibilité et d'ouverture d'esprit, etc.

RELIER LE PASSÉ, PRÉSENT ET FUTUR, L' « ICI » ET LE « LÀ-BAS »

La rupture spatiotemporelle provoquée par le départ et l'arrivée dans un pays qui a des façons d'exister parfois bien différentes de celui que l'on quitte peut amener les individus à se sentir dissociés : une partie d'eux est ancrée dans leur histoire, leur communauté et pays de référence et l'autre essaye, tant bien que mal, de se plier aux exigences des nouveaux contextes dans lesquels ils sont plongés.

En invitant les personnes migrantes à comparer les façons d'exister de leurs pays et communautés de référence à celles de la Wallonie et/ou de la Belgique, la méthodologie interculturelle les aide à saisir, parfois au-delà des apparences, des éléments de continuité entre leur passé et le présent, entre l' « Ici » et le « Là-bas ».

En suscitant une réflexion sur les chocs culturels qu'ils éprouvent et sur les façons créatives de les dépasser sans pour autant renier leurs racines, elle les invite à articuler le nouveau avec l'ancien de manière telle que le nouveau s'inscrive dans le prolongement de l'ancien.

STIMULER LES PROCESSUS COGNITIFS

Quand une personne communique ses représentations sous la forme d'un point de vue, d'une explication ou d'une conviction, son interlocuteur va la jauger à l'aune de ses propres représentations. Il effectuera, souvent à son insu, un travail de comparaison et de distinction au terme duquel il les rejettera ou les accueillera en partie ou en tout. Plus l'information sera contradictoire, c'est-à-dire différente de ses propres représentations, plus l'interlocuteur aura tendance à la réfuter. Plus, elle s'en rapproche, plus il sera à même de la faire sienne. Ce fonctionnement est propre à tous les êtres humains.

En donnant le temps aux participant-e-s d'identifier en quoi leurs représentations sur leur pays/communauté de référence et sur la Wallonie/Belgique se ressemblent et se différencient et puis, en consacrant un moment pour les comparer avec les contenus informatifs et explicatifs apportés par la formatrice ou le formateur, la méthodologie interculturelle accompagne, en les stimulant, ces processus cognitifs de comparaison et de distinction, encourage leur verbalisation et donc leur partage tout en soutenant leur analyse critique.

En amenant les participant-e-s à repérer en quoi leurs représentations se rejoignent, parfois au-delà des apparences, elle favorise une compréhension réciproque et ouvre la porte d'un dialogue plus serein autour des points de divergences.

> *Une maman kurde endort son tout petit en le posant sur les genoux.*
>
> *En Wallonie, il est coutumier d'endormir son tout petit en le berçant dans les bras*
>
> Les gestes d'apaisement sont différents mais l'élan d'amour et de protection vis-à-vis du tout petit est le même

DÉCONSTRUIRE LES PRÉJUGÉS ET LES STÉRÉOTYPES

La méthodologie interculturelle propose une démarche qui encourage le décentrage et la compréhension du système de l' « Autre ». Par conséquent, elle favorise une déconstruction des préjugés et stéréotypes qui biaisent les représentations, observations, analyses, etc.

RECONNAITRE LA VALEUR DES PERSONNES

La méthodologie interculturelle sollicite les représentations des personnes migrantes. Ce faisant, elle reconnait leurs savoirs, savoir-être et savoir-faire ainsi la valeur de leurs ancrages culturels et des communautés humaines auxquelles elles se sentent reliées.

RENFORCER CERTAINES COMPÉTENCES ET APTITUDES PSYCHOSOCIALES UTILES DANS UN PROCESSUS D'INTÉGRATION

La méthodologie interculturelle valorise et renforce certaines compétences et aptitudes psychosociales qui s'avèrent nécessaires pour adopter des conduites interculturelles et citoyennes et, de façon plus générale, pour s'inscrire activement dans un processus d'intégration : communiquer, témoigner d'une certaine flexibilité et ouverture à l'altérité, se décentrer, comprendre le système de l' « Autre », témoigner d'un esprit critique, etc.

UNE PÉDOGOGIE INTERCULTURELLE

La Formation à l'Intégration Citoyenne considère les participant-e-s comme disposant d'un libre arbitre qu'il convient de reconnaitre. Elle n'a donc pas pour objectif qu'ils-elles adhèrent aux façons d'exister propres à la Wallonie mais bien de les éclairer sur celles-ci afin qu'ils-elles puissent se situer et agir en pleine conscience. C'est pourquoi, elle veille à expliciter non seulement les contextes culturels, économiques, sociaux et politiques dans lesquels ils-elles se trouvent mais aussi les cadres légaux qui y sont rattachés.

Pour les formatrices et formateurs, elle constitue une opportunité d'explorer leur propre cadre de référence, s'ouvrir à celui des participant-e-s et découvrir des réalités parfois méconnues de la Wallonie et de la Belgique. Elle est un espace privilégié pour renforcer leurs capacités à communiquer, se décentrer, s'ouvrir au semblable et au différent, repérer leurs « zones sensibles » et celle de leurs interlocuteurs et interlocutrices....

La Formation à l'Intégration Citoyenne s'appuie sur une pédagogie de formation d'adulte (andragogie). Celle-ci implique une relation égalitaire entre les formateurs-formatrices et les participant-e-s, dans une démarche respectueuse des projets des personnes et une valorisation du groupe et de ses membres comme un élément indispensable à la réussite du processus formatif.

Les formatrices et formateurs soutiennent *les interactions et la participation effective de tous les participant-e-s,* facilitent l'expression de leurs représentations, vécus et savoirs, encouragent les questionnements, créent des passerelles entre le concret et l'abstrait, distinguent, si besoin, les registres du normatif, du descriptif et de l'analyse et synthétisent les contributions individuelles et collectives en les complétant par l'apport de contenus informatifs et explicatifs.

Dès lors, la transmission descendante des connaissances est utilisée uniquement pour délivrer des contenus informatifs et explicatifs. On y recourt de façon limitée et seulement quand cela s'avère nécessaire.

Les formatrices et les formateurs utilisent des activités, dispositions spatiales, médias et supports diversifiés pour encourager les échanges, la réflexion, la créativité et l'appropriation des savoirs. Elles-ils veillent toujours à créer un environnement de travail accueillant et sécurisant, avec une attention particulière à la communication non verbale.

Les dimensions interculturelles sont intégrées dans toutes les activités formatives : développement de compétences de décentration, compréhension du système de l' « Autre », de décodage d'implicites culturels, de négociation du vivre ensemble…

La formation développe autant que possible la méthodologie interculturelle qui favorise les regards croisés : ICI/LA-BAS ; AVANT/MAINTENANT.

Enfin, les formatrices et les formateurs tiennent compte du fait que les conditions de la formation peuvent être affectées par les aléas de certains parcours migratoires (stress liés à l'exil, la précarité…).

PARTIE III

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES SUPPORTS DE LA FORMATION

ACCÉDER À TOUS LES SUPPORTS VIA LA « BANQUE DE RESSOURCES WEB »

Moyennant un identifiant et un mot de passe, les professionnels qui délivrent les formations peuvent avoir accès à l'ensemble des supports ainsi qu'à une très riche documentation en se rendant dans la « Banque de Ressources » de la Bibliothèque WEB du DISCRI[16]. Pour ce faire, il est nécessaire de :

1. Se rendre sur le site du DISCRI asbl à l'adresse suivante : http://www.discri.be

2. Cliquer sur le cadenas jaune qui se trouve en haut et à droite de la page d'accueil

3. Insérer son identifiant et mot de passe fourni par le DISCRI,

4. Accéder ainsi à la page *Bienvenue sur la section réservée du Discri* et cliquer sur l'onglet, « *FIC & AOC* »

5. Cliquer sur *Formation à l'Intégration Citoyenne*.

6. À noter que les ressources des Ateliers d'Orientation Citoyenne sont également accessibles soit en cliquant directement sur *Ateliers d'Orientation Citoyenne* au lieu de *Formation à l'Intégration Citoyenne* soit, indirectement, en se rendant sur le site de la Formation à l'Intégration Citoyenne.

[16] À l'exception des liens internet et de quelques outils pédagogiques tels que les Mallettes « Bienvenue en Belgique » de Lire et Écrire asbl.

LES SUPPORTS À DISPOSITION DES FORMATRICES ET FORMATEURS

LES FICHES DE SÉQUENCE FORMATIVE

Toutes les thématiques à l'exception de celles relatives aux « Recyclage des déchets », l' « Accès à la Justice » et les « Assurances » font l'objet d'une « **Fiche de séquence formative** ». **Ces Fiches de séquence formative proposent une façon de délivrer la séquence.**

LA FICHE DE SÉQUENCE FORMATIVE : POINT DE DÉPART DU TRAVAIL DE PRÉPARATION

La lecture de la Fiche de séquence formative permet d'identifier ses objectifs, les supports utiles et son déroulement.

FICHE N°

TITRE

Durée	Durée prévue pour la séquence formative.
Objectifs	Présentation des objectifs poursuivis par la séquence.
Supports et matériel nécessaires	Une liste des supports et matériel pour délivrer la séquence ainsi que les façons pour y accéder. Les supports sont classés dans différentes catégories : ▪ pour la formatrice ou le formateur *: lecture* qui inclut les ressources informatives et explicatives, *support* et *matériel pédagogique ;* ▪ pour les participant-e-s : *matériel pédagogique* et *documentation.*
Déroulement général	Présentation générale du déroulement de la séquence et donc de ses différentes étapes. Selon les séquences, elles peuvent être au nombre de 2, 3, 4, 5 ou 6.
Déroulement - *Étape 1*	Chaque étape répond à un objectif précis. Son déroulement est présenté de façon détaillée. Les ressources informatives et pédagogiques nécessaires pour la mener à bien sont signalées. Quand la séquence déploie toute notre méthodologie interculturelle, nous suggérons les questions à poser aux participant-e-s, les façons de relever et puis de comparer les représentations des participants. Parfois une étape correspond à un temps d'arrêt interculturel et/ou citoyen. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un moment où l'on prend le temps d'approfondir une (des) problématique(s) interculturelle(s) et/ou citoyenne(s) ou d'apprivoiser des pratiques interculturelles et/ou citoyennes.
Remarque	Dans certaines séquences, nous attirons l'attention du formateur ou de la formatrice sur quelques points particuliers.

LES RESSOURCES INFORMATIVES ET EXPLICATIVES

FICHE INFORMATIVE & EXPLICATIVE

Pour chaque thématique, une ou plusieurs « Fiches » rédigées par le DISCRI proposent des contenus sur lesquels le formateur ou la formatrice peut s'appuyer[17].

FICHE DE LECTURE

Des fiches du DISCRI qui reprennent des textes utiles pour préparer des séquences formatives.

Les « Carnets de route citoyens » des Ateliers d'Orientation Citoyenne » du DISCRI. Ils portent sur sept thématiques : Logement, Santé, Travail, Commune et CPAS, Taxes et tri des déchets, Procédures et Banque. Ils aident les formateurs et formatrices à cerner des contenus essentiels.

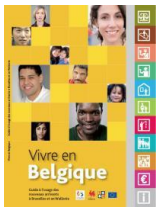

Le guide « Vivre en Belgique » est organisé en 12 chapitres : droits fondamentaux, la Belgique, santé, logement, famille, enseignement, etc. Il apporte des informations de base sur le fonctionnement de notre société et mentionne des lieux où les nouveaux arrivants pourront trouver des informations utiles et un accompagnement. On peut le consulter et le télécharger dans la Banque de ressources du DISCRI ou à l'adresse suivante : *http://www.belgique-infos.be*

Le CIRÉ a rédigé 12 cahiers qui traitent chacun d'un thème spécifique : statuts de séjour, santé, logement, emploi, enseignement, vie quotidienne, institutions belges et organisation politique et administrative, protection sociale, assurances, impôts, Vivre ensemble et À la découverte de la Belgique (géographie, histoire, histoire de l'art et littérature, folklore,...). Ils ont été mis en ligne afin de les actualiser plus aisément. *Voir : http://www.vivreenbelgique.be*

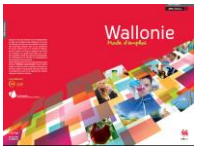

La Brochure « Wallonie, mode d'emploi » du Service Public de la Wallonie (SPW) a pour objectif d'aider le lecteur à mieux comprendre le fonctionnement de sa région et de le guider dans ses recherches et démarches au sein de la diversité des services régionaux et de leurs missions.

BIENVENUE EN BELGIQUE

« Bienvenue en Belgique » est réalisée par Promotion & Culture asbl». Elle réunit « un ensemble d'informations permettant de faciliter la compréhension du parcours que doivent accomplir les personnes migrantes, ainsi que l'accès aux services d'aides compétents en matière d'immigration ».

[17] Précédemment nous avions rédigé des Fiches de « Support de séquence formative ». Nous les avons fait passer, sans en changer le contenu, dans la catégorie des Fiches de « Contenu informatif et explicatif ».

LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

FICHE ACTIVITÉS

Des fiches qui présentent différentes activités sélectionnées et, dans certains cas, imaginées par le DISCRI. Ces activités visent à faciliter la transmission et l'appropriation des éléments théoriques et des contenus informatifs et explicatifs, traiter des questions citoyennes et interculturelles, renforcer des aptitudes psycho-sociales d'intégration, dynamiser le groupe, stimuler la participation et la bonne humeur.

SCHÉMAS CARTES SUPPORTS

Des fiches du DISCRI pour faciliter la transmission et l'appropriation des éléments théoriques et des contenus informatifs et explicatifs.

PORTFOLIO

Des photos sélectionnées par le DISCRI pour rendre plus fluide le déploiement de la méthodologie interculturelle et favoriser la transmission de contenus.

Des Diaporamas pour animer des activités ou faciliter la transmission de contenus informatifs.

Des activités et divers supports proposés par les Ateliers d'Orientation Citoyenne du DISCRI pour un public parlant très peu voire pas du tout le français. Certains d'entre eux peuvent être utilisés dans la Formation à l'Intégration Citoyenne.

Des capsules audio vidéo «Bienvenue en Wallonie » et sur le « Travail » proposée en 13 langues différentes.

Lire et Écrire propose « des mallettes pédagogiques qui abordent chacune un thème particulier : Vivre ensemble, logement, santé, enseignement, emploi et sécurité sociale, vie quotidienne (...). Elles fournissent aux animateurs des démarches structurées, accompagnées des supports nécessaires à la réalisation des animations proposées. Ces animations ont pour objectifs d'aider les primo arrivants analphabètes ou peu scolarisés à découvrir leur nouveau lieu de vie, se débrouiller dans leur vie quotidienne, accéder à l'information et comprendre les fonctionnements de notre société. *Voir : http://www.lire-et-ecrire.be/Bienvenue-en-Belgique-Mallettes*

TROIS « FICHES » À DISPOSITION DES PARTICIPANT-E-S

La Formation à l'Intégration Citoyenne a élaboré 3 « Fiches » à l'intention des participant-e-s. Elles leur sont distribuées lors des séquences formatives 5 et 11 intitulées respectivement « L'arbre des connaissances - Le chemin de l'intégration » et « L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique ». Les participant-e-s sont invité-e-s à les remplir dans la langue de leur choix. Aucune obligation ne leur en est faite.

L'arbre des connaissances

Cette fiche concerne le **domaine cognitif** et s'inscrit dans le **présent**. Elle permet aux participant-e-s de faire le point sur les **connaissances** apprises ou désapprises **tout au long de chaque séquence formative**.

Ces connaissances peuvent concerner aussi bien leurs savoirs faire et savoirs être que leurs jugements, représentations, perceptions sur leur personne, la Wallonie, la Belgique, leur communauté ou pays de référence, etc.

Fiche pour participant-e-s **L'arbre des connaissances**

Intitulé de la séquence formative : **Date :**

CE QUE J'AI APPRIS

CE QUE J'AI DÉSAPPRIS

Un arbre des apprentissages peut être aussi affiché dans la salle.

Tout au début de la séquence formative, la formatrice ou le formateur appose sur le mur une grande feuille sur laquelle un arbre a été dessiné. À la fin de la séquence, il-elle demande aux membres du groupe d'écrire sur cette feuille ce qu'ils-elles ont appris et désappris. Pour ce faire, ils disposent de crayons ou de feutres de couleur différente. Une autre option est de leur demander d'écrire sur des cartons jaunes (par exemple) ce qu'ils ont appris et sur des cartons rouges ce qu'ils ont désappris. Les cartons jaunes sont collés sur les branches et les cartons rouges, au pied de l'arbre.

Cette fiche est présentée aux participant-e-s lors de la « Séquence formative » n°5 : « L'arbre des connaissances » et « Sur le chemin de l'intégration »

Sur le chemin de l'intégration

La Fiche « Sur le chemin de l'intégration » est tournée **vers le futur**. **Elle ne se limite pas à la sphère des connaissances**. **Après chaque séquence formative**, elle interpelle les participant-e-s **au niveau des comportements qu'ils-elles comptent adopter et des initiatives qu'ils-elles souhaitent prendre.** Pour aider les participant-e-s à la remplir, la formatrice ou le formateur peut les inviter à compléter les affirmations suivantes : j'ai envie d'en savoir davantage sur les sujets suivants… ; je devrais modifier les comportements suivants… ; je devrais adopter les nouveaux comportements suivants… ; je vais prendre les initiatives suivantes...

Fiche pour participant-e-s **Sur le chemin de l'intégration**

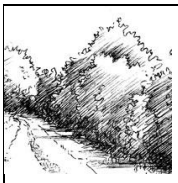

SUR LE CHEMIN DE L'INTÉGRATION

Je complète les affirmations suivantes : J'ai envie d'en savoir davantage sur ces sujets : … Je devrais modifier ces comportements : … Je devrais adopter ces nouveaux comportements : … Je vais prendre ces initiatives suivantes : …

Cette fiche est présentée au groupe lors de la « Séquence formative » n°5 : « L'arbre des connaissances » et « Sur le chemin de l'intégration »

L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique

Les participant-e-s écrivent dans cette fiche, les éléments de l' « Espace culturel convergent » en Wallonie et en Belgique repérés au fil des séquences formatives. **Leur identification apporte une aide précieuse aux personnes migrantes**. Ils constituent une sorte de boussole qui leur permet de se repérer dans leurs nouveaux contextes et d'appréhender plus sereinement leur caractère diversifié[18].

Fiche pour participant-e-s **L'espace culturel convergent**

L'ESPACE CULTUREL CONVERGENT EN WALLONIE ET EN BELGIQUE

Les éléments qui rassemblent la majorité des citoyens et citoyennes de Wallonie sont inscrits dans le cadre.

Les éléments qui rassemblent la majorité des citoyens et citoyennes de Belgique sont soulignés.

Les éléments sur lesquels plane un doute sont entourés d'un cercle.

Cette fiche est présentée lors de la « Séquence formative » n°11 : L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique

[18] Voir dans la Banque de ressources WEB du DISCRI la Fiche : De l'intérêt d'identifier les éléments de l'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique dans la thématique « L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique ».

DE LA DOCUMENTATION EN DIFFÉRENTES LANGUES

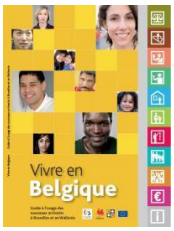

Le guide « Vivre en Belgique » est disponible en 7 langues : espagnol, portugais, russe, arabe, anglais, néerlandais et turque.

On peut le consulter et le télécharger (entièrement ou par chapitre) à l'adresse suivante : *http://www.belgique-infos.be*

Les « Carnets de route citoyens » des Ateliers d'orientation Citoyenne » du DISCRI sont traduits en treize langues, ils peuvent être distribués aux participant-e-s.

Des capsules audio vidéo «Bienvenue en Wallonie » et sur le « Travail » proposée en 13 langues différentes

LES SUPPORTS AFFICHÉS DE FAÇON PERMANENTE DANS LA SALLE

Pour conforter le bon déroulement de la formation et encourager l'appropriation des contenus pendant la formation, nous proposons d'afficher deux supports de façon permanente dans la salle.

LES CORDES

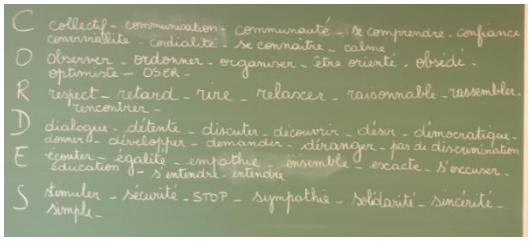

Source : Photo adressée par Zéphyr asbl

Les Cordes fixent un cadre qui garantit pour tout le groupe y compris la formatrice ou le formateur un climat de sécurité et de confiance.

Elles sont élaborées lors de la **« Séquence formative » n°1 : Créer un climat de sécurité et de confiance.**

L'ESPACE CULTUREL CONVERGENT EN WALLONIE ET EN BELGIQUE

Les éléments de l' « Espace culturel convergent » en Wallonie et en Belgique repérés au fil des séquences formatives sont consignés dans un schéma.

L'ESPACE CULTUREL CONVERGENT EN WALLONIE ET EN BELGIQUE

Ce schéma est présenté lors de la « Séquence formative » n°11 : L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique

PARTIE IV

ÉLABORER UN PROGRAMME DE FORMATION CITOYENNE

PUBLIC CONCERNÉ PAR LA FORMATION

Cette *Formation à l'Intégration Citoyenne* a été conçue dans le cadre de l'implémentation d'un parcours d'accueil pour les personnes migrantes primo-arrivantes. Cependant, elle peut être dispensée à tous les migrant-e-s qui le souhaiteraient. Quel que soit le profil du public, il doit avoir un niveau de maîtrise du français égal ou supérieur à A2 acquis en FLE.

CHOIX DES THÉMATIQUES ABORDÉES

L'article 15 du Décret du 27 février 2014[19] précise que la formation porte sur les statuts de séjour en Belgique, le logement, la santé, l'enseignement, la sécurité sociale, les impôts, les assurances, les institutions belges et internationales et la vie quotidienne. Il précise qu'un Comité de coordination fixera[20], sur proposition des centres (NDLR : Centres régionaux d'Intégration) le contenu de la formation à la citoyenneté. Il est harmonisé de telle sorte qu'il s'applique quel que soit l'organisme qui dispense la formation en région de langue française.

Les formateurs et formatrices disposent dans la Banque de ressources WEB de tous les supports informatifs et pédagogiques nécessaires pour traiter ces thématiques à l'exception de celle relative aux statuts de séjour, une matière complexe et changeante qui requiert des connaissances très pointues. Pour la délivrer, nous conseillons de faire appel à des services spécialisés.

La Formation à l'Intégration Citoyenne propose bien d'autres thématiques afin d'offrir la possibilité aux formateurs et formatrices de l'ajuster au profil, attentes et besoins des participant-e-s. Ce faisant nous l'avons également inscrite dans une perspective plus large. Ainsi, des séquences formatives peuvent être, par exemple, utilisées dans le cadre de formations professionnelles ou d'apprentissage du français.

DURÉE DE LA FORMATION

Ce même article 15 du Décret précise que la formation se déroule sur une période de quatre semaines maximum et comporte un minimum de 20 heures de formation. Toutefois, une latitude est accordée au niveau des délais de délivrance de la formation surtout si celle-ci dure davantage que la durée minimum prévue par la Wallonie.

Si les organisations proposent une formation d'une durée de 20 h en abordant toutes les thématiques prévues par la Wallonie, il nous semble très difficile de déployer une méthodologie et une pédagogie interculturelles. C'est pourquoi, dans la mesure des possibilités des organisations qui la délivrent, nous plaidons pour qu'elle s'étale de +/- 48h à 60h.

UN SOCLE MINIMUM POUR PRODIGUER UNE FORMATION INTERCULTURELLE

Quelle que soit la durée de la formation, nous invitons les formateurs et formatrices à :

1. **Accorder une place significative au Module 1. Il constitue un passage obligé pour déployer une formation basée sur les principes de l'interculturalité.** Outre les séquences formatives « Créer

[19] Ce Décret remplace le livre II du Code wallon de l'action sociale et de la santé relatif à l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère

[20] À l'heure nous écrivons ce Manuel, le comité de coordination n'a pas encore fixé le contenu de la formation.

un climat de sécurité et de confiance », « Présenter les objectifs de la formation et l'approche pédagogique », « L'arbre des connaissances et Sur le chemin de l'intégration » nous suggérons les formatrices et formateurs à traiter, à minima, les notions de culture, de zones sensibles et d'espace culturel convergent.

2. **Consacrer, au minimum, 1 séquence formative** (si la formation ne dure que 20h) **et plus** (si la formation s'étale sur un laps de temps plus long) **à des problématiques consacrées aux comportements.** En effet, une des difficultés majeures à laquelle sont confrontées certaines personnes migrantes se situe dans l'existence en Wallonie de façons d'exister qui heurtent leurs zones sensibles.

   La formation propose plusieurs séquences qui traitent exclusivement des comportements :

   - Choc culturel et zones sensibles - Séquence formative n°7 du Module 1.
   - Introduire la notion de culture à partir des salutations du monde entre adultes – Séquence formative n°8 du Module 1.
   - Les comportements au travail vis-à-vis des collègues - Séquence formative n°24 du Module 3.
   - Le logement – Trouver un logement malgré les préjugés et stéréotypes négatifs - Séquence formative n°34 du Module 5.
   - Le logement – Les relations avec le voisinage - Séquence formative n°36 du Module 5.
   - Les comportements dans l'espace public - Séquence formative n°38 du Module 5.
   - La communication non-verbale : Se situer et agir dans l'espace public, les relations professionnelles et sociales - Séquence formative n°39 du Module 5.
   - Droits et obligations des parents et de leurs enfants au sein de la famille - Séquence formative n°39 du Module 6.
   - La vie en couple – Droits et obligations - Séquence formative n°43 du Module 6.
   - Enseignement – Les codes culturels de l'école – Soutenir la scolarité des enfants - Séquence formative n°45 du Module 6.

3. **Déployer, au minimum, 1 ou 2 fois** (si la formation ne dure que 20h) **voire davantage** (si la formation s'étale sur un laps de temps plus long) **tous les « Mouvements » de la méthodologie interculturelle préconisée par la formation.**

   La formation propose plusieurs séquences qui déploient notre méthodologie interculturelle :

   - Introduire la notion de culture à partir des salutations du monde entre adultes – Séquence formative n°8 du Module 1.
   - Présentation générale de l'État – La fonction publique – Les trois pouvoirs – Séquence formative 15 du Module 2.
   - La neutralité de l'État - Séquence formative n°20 du Module 2.
   - Les comportements au travail vis-à-vis des collègues - Séquence formative n°24 du Module 3.
   - Le logement – Les relations avec le voisinage - Séquence formative n°36 du Module 5.
   - Les comportements dans l'espace public - Séquence formative n°38 du Module 5.

4. **Recourir au schéma sur l'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique**.

   Comme nous l'avons déjà indiqué, l'identification des éléments de l' « espace culturel » vers lesquels convergent une majorité de citoyens et citoyennes de Wallonie et de Belgique peut apporter une aide très précieuse aux personnes migrantes.

PRÉPARER UNE SÉQUENCE FORMATIVE

LE MATÉRIEL

Pour délivrer la formation, en fonction des thématiques traitées, le matériel suivant est préconisé :

- des grandes feuilles de papier (format « paperboard ») et un chevalet de conférence ;
- des feutres et craies de plusieurs couleurs ;
- des jetons et/ou gommettes et/ou petits cartons de couleurs différentes pour déployer la méthodologie interculturelle ;
- si possible, un ordinateur et un projecteur ;
- une farde pour chaque participant-e-s afin qu'il-elle y insère ses fiches, la documentation, etc.
- éventuellement une clé USB de maximum 8GB (voir plus loin, le chapitre « Distribuer de la documentation aux participant-e-s »)

UN LOCAL

Certaines séquences formatives prévoient l'organisation de sous-groupes, d'autres invitent les participant-e-s à se mouvoir dans la salle.

Il en est de même pour certains « Dynamiseurs » (Energysers) ou « Brise-glace » (Icebreakers »)[21]. C'est pourquoi, dans la mesure du possible, il est préférable de disposer d'un local suffisamment vaste.

AJUSTER, COLORER ET ENRICHIR LES SÉQUENCES FORMATIVES

Comme dit précédemment, la Fiche de séquence formative permet d'identifier ses objectifs, les supports utiles et son déroulement.

Elle a **pour ambition d'apporter une aide concrète aux formateurs et formatrices et non de leur imposer un cadre rigide auquel ils-elles devraient se plier**.

Chacun reste libre d'ajuster, colorer et enrichir les séquences formatives en fonction du public et de sa personnalité.

[21] Voir à ce propos, le chapitre «Dynamiser les séquences formatives », page 41 du Manuel.

LES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ET INFORMATIFS ACCOMPAGNENT LA FICHE DE SÉQUENCE FORMATIVE DANS LA BANQUE DE RESSOURCES

Tous les supports renseignés dans la rubrique « Supports et matériel nécessaires » accompagnent la fiche de séquence formative dans la Banque de ressources du DISCRI.

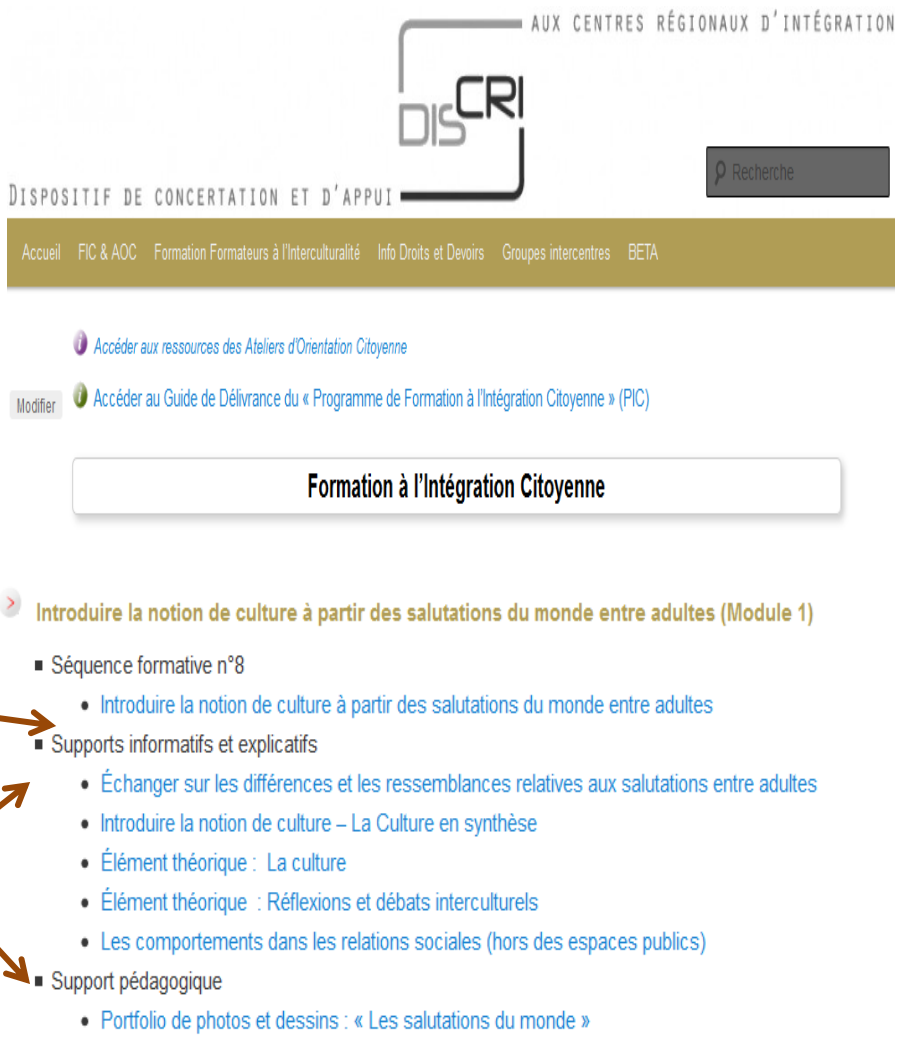

La fiche de séquence formative

Supports nécessaires pour la séquence accompagnent la fiche de séquence formative

CEPENDANT, LE FAIT D'AVOIR MIS À LA DISPOSITION L'ENSEMBLE DES SUPPORTS INDISPENSABLES À LA DÉVRANCE DES SÉQUENCES FORMATIVES N'ÉPUISE PAS LE TRAVAIL DE PRÉPARATION.

CERNER LES CONTENUS ESSENTIELS

Certaines thématiques sont si vastes qu'il est parfois difficile de cerner les contenus essentiels à délivrer.

Des Fiches de « Contenu informatif et explicatif » mettent en exergue les contenus primordiaux. D'autres nécessitent un travail de synthèse afin de les dégager.

Bon nombre de thématiques sont aussi traitées par le *Guide des Nouveaux arrivants d'Alter Écho asbl* et/ou les *Carnets de Route des Ateliers d'Orientation Citoyenne*. Ces deux réalisations ont pour vocation d'aller à l'essentiel. Elles apportent donc une aide précieuse pour cerner les contenus à délivrer prioritairement.

DYNAMISER LES SÉQUENCES FORMATIVES

Certaines séquences formatives sont un peu « austères ». C'est pourquoi, nous en appelons aux formateurs et formatrices pour les rendre plus vivantes et dynamiques. Dans le cadre du travail de préparation, il est possible, par exemple, d'envisager d':

- introduire un « Dynamiseur « (Energyser) et/ou un « Brise-glace » (Icebreaker) dans les séquences formatives.

  De nombreux « Dynamiseurs » (Energysers) et/ou un « Brise-glaces » (Icebreakers) sont présentés dans la Banque de ressources du DISCRI. Voir la rubrique « Outils pédagogiques » dans « Formation à l'Intégration Citoyenne ». Par exemple, la Brochure *58 Energysers et Icebreakers* propose quelques courtes activités pour faire connaissance: Balle aux mots, Balle magique, Bonjour et toi ?, Chaine humaine, etc.

- inviter des personnes migrantes qui sont installées depuis un certain temps en Wallonie afin qu'elles partagent leur expérience ;

- organiser des visites de lieux intéressants ;

- si les locaux le permettent, faire en sorte lors du déploiement de la méthodologie interculturelle que les membres du groupe puissent déambuler dans la pièce lorsqu'ils expriment leurs représentations sur leur pays, État, communauté de référence et se situent vis-à-vis d'elles ;

- etc.

LAISSER UNE PLUS GRANDE PLACE À L'EXPRESSION ARTISTIQUE

La Formation à l'Intégration Citoyenne invite occasionnellement les participant-e-s à exprimer leurs penchants artistiques. Tel est le cas, par exemple, dans les « Activités » suivantes **:**

- *Le Jeu du Blason* - Séquence formative n°24 du Module 3

- *Beauté et laideur – Les sons et leur musicalité – Les Goûts* - Séquence formative n°33 du Module 4 ;

- *Le propriétaire ne veut pas louer son bien !* - Séquence formative n°34 du Module 5 ;

- *Hors les mots !* - Séquence n° 39 du Module 5 ;

Sans nul doute, il serait intéressant de laisser une place plus importante à la créativité artistique. À titre exemplatif :

- commencer chaque séquence formative avec un morceau de musique choisi, tour à tour, par les participant-e-s ;

- introduire dans quelques séquences formatives un « Dynamiseur » qui fait appel à la créativité des membres du groupe.

  La Brochure *« 58 Energysers et Icebreakers »* suggère des activités tel que Comment danser la Samba !, Improvisation, Mots en rythme, etc.

FAIRE APPEL À DES « EXPERTS » EXTÉRIEURS

Pour ce qui concerne la thématique relative aux « Droits de séjour » nous conseillons vivement de faire appel à des professionnels qui maitrisent cette matière.

Toutes les autres thématiques peuvent être traitées par les formatrices et formateurs en s'appuyant sur les supports informatifs et pédagogiques de la Banque de ressources WEB. Cela étant, il est parfois agréable voire utile d'inviter une personne extérieure qui maîtrise davantage la matière, dispose d'outils pédagogiques particulièrement adaptés, suscite une nouvelle dynamique dans le groupe... Au tel cas, nous invitons les formatrices et les formateurs à s'assurer qu'elle adhère aux approches interculturelles et aux principes de la formation pour adultes.

TRANSMETTRE DE LA DOCUMENTATION AUX PARTICIPANT-E-S

Régulièrement, nous suggérons de photocopier ou d'imprimer des documents pour les membres du groupe : schémas, cartes, Déclaration Universelle des droits de l'Homme, extraits voire la totalité des Carnets de route citoyen du DISCRI et/ou du Guide « Vivre en Belgique ». Disponibles en de nombreuses langues, ils sont très appréciés.

De nombreux participant-e-s disposent d'outils technologiques leur permettant de lire des dossiers informatiques. C'est pourquoi, des associations préfèrent leur donner une clé USB. Pour une somme modique (entre 4€ et 8€), ils-elles peuvent disposer de toute la documentation et même d'une copie des capsules vidéo des Ateliers d'Orientation Citoyenne.

PARTIE V

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE, DES THÉMATIQUES ET DU DÉROULEMENT DE LA FORMATION

STRUCTURE ET THÉMATIQUES DE LA FORMATION

La Formation à l'intégration Citoyenne est **composée de six modules et d'un interlude**. Chaque module inclut plusieurs thématiques.

> **Attention ! Les séquences formatives renseignées en caractères rouge foncé reprennent les thématiques que la Wallonie souhaite voir abordée dans le cadre des formations à la citoyenneté.**

Module 1. Créer des fondations solides pour une communication interculturelle

1. Créer un climat de sécurité et de confiance
2. Faire connaissance en douceur
3. J'écoute ou j'entends ?
4. Présenter les objectifs de la formation et l'approche pédagogique
5. « L'arbre des connaissances » et « Sur le chemin de l'intégration »
6. Les différentes dimensions de chaque individu
7. Choc culturel et zones sensibles
8. Introduction à la notion de culture : les salutations du monde entre adultes
9. Que faire et dire si l'on se sent mal à l'aise face aux salutations de la Wallonie ?
10. Ce qui est influencé par la culture
11. L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique
12. Identité individuelle et Culture

Module 2. Se situer et agir dans de nouveaux contextes politiques

13. Situer géographiquement la Belgique et ses régions - Les trajectoires migratoires
14. La Belgique, une nation mosaïque
15. **Présentation générale de l'État – Les trois pouvoirs - La fonction publique**
16. **La Belgique, un État fédéral**
17. **Le suffrage universel – Le pluralisme politique – Une monarchie constitutionnelle**
18. Marquer une pause : une activité dynamisante sur le «Juste » et l' «Injuste
19. **Séparation des pouvoir et l'État de droit**
20. **Neutralité de l'État**
21. Participer à la vie politique

Module 3. Se situer et agir dans de nouveaux contextes professionnels et formatifs

22. Le monde professionnel et ses multiples visages
23. Les modes de relations au sein de l'espace professionnel – Contrat –Règlement de travail
24. Les comportements au travail vis-à-vis des collègues

25. Les discriminations sur le marché de l'emploi et sur les lieux de travail

26. Participer à la vie syndicale

27. Équivalence des diplômes, validation des compétences, formations et filières d'emploi

Interlude - La protection sociale et le financement de l'État

28. **Présentation de la protection sociale**

29. **Le financement des missions de l'État – Impôts et taxes**

30. Le travail non déclaré et ses conséquences

Module 4. Se situer et agir dans de nouveaux contextes socioculturels

31. Participer à des activités culturelles, sociales et sportives

32. Le volontariat

33. Marquer une pause : Nos jugements esthétiques sont influencés par nos ancrages culturels

Module 5. La vie quotidienne

34. **Le logement** - Trouver un logement malgré les préjugés et stéréotypes négatifs

35. **Le logement** - Comment trouver un logement ? - Droits et obligations du locataire et du propriétaire

36. **Le logement** - Les relations avec le voisinage

37. **Les soins de santé** : Mutuelles – Organisation – Pistes pour obtenir une couverture médicale à moindre coût

38. Les comportements dans l'espace public

39. La communication non verbale – Se situer et agir dans l'espace public, les relations professionnelles et sociales

Remarque

Les thématiques « Déchets et leur recyclage », « L'accès à la justice » et les « Assurances » sont proposées dans le Module « Vie Quotidienne ». Cependant, elles ne sont pas introduites par une Fiche de séquence formative. Il appartient à la formatrice et au formateur de l'élaborer. Dans la « Banque de ressources WEB » du DISCRI, elle-il trouvera les supports qui l'aideront.

Module 6. Moi et ma famille

40. Les configurations familiales en Wallonie et en Belgique

41. Droits et obligations des parents et de leurs enfants au sein de la famille

42. Historique des façons de vivre en couple

43. La vie en couple - Droits et obligations

44. **L'enseignement non supérieur et son organisation** – L'orientation scolaire

45. Les codes culturels de l'école – Soutenir la scolarité des enfants

SOMMAIRE DU MODULE 1 - CRÉER DES FONDATIONS SOLIDES POUR UNE COMMUNICATION INTERCULTURELLE

- Présentation générale du Module 1
- Déroulement du Module 1
- Fiche « Séquence formative » n°1 : Créer un climat de sécurité et de confiance
- Fiche « Séquence formative » n°2 : Faire connaissance en douceur
- Fiche « Séquence formative » n°3 : J'écoute ou j'entends ?
- Fiche « Séquence formative » n°4 : Présenter les objectifs de la formation et l'approche pédagogique
- Fiche « Séquence formative » n°5 : « L'arbre des connaissances » et « Sur le chemin de l'intégration »
- Fiche « Séquence formative » n°6 : Les différentes dimensions de chaque individu : le « Je », le(s) « Nous », l' « Universel » et le « Vivant »
- Fiche « Séquence formative » n°7 : Choc culturel et zones sensibles
- Fiche « Séquence formative » n°8 : Introduction à la notion de culture : les salutations du monde entre adultes
- Fiche « Séquence formative » n°9 : Que faire et dire si l'on se sent mal à l'aise face aux salutations des citoyens et citoyennes de la Wallonie ?
- Fiche « Séquence formative » n°10: Ce qui est influencé par la culture
- Fiche « Séquence formative » n°11: L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique
- Fiche « Séquence formative » n° 12 : Identité individuelle et Culture

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MODULE 1

Après avoir créé un cadre de sécurité et de confiance, ce premier module invite le groupe à faire connaissance et à adopter une attitude d'écoute active. Après avoir présenté la formation et deux outils mis à la disposition des participant-e-s, il aborde quelques fondements d'une réflexion, d'un dialogue et d'une action interculturelle et citoyenne. A partir de l'exercice « Les salutations du Monde », les notions de choc culturel, zones sensibles, préjuges et stéréotypes, culture et identité sont abordées. Une activité spécifique est également proposée afin d'aider les participant-e-s à surmonter un choc culturel.

DÉROULEMENT DU MODULE 1

Construire les bases d'une dynamique participative et respectueuse au sein du groupe

Nous expliquons qu'avant de présenter les objectifs de cette formation, nous allons franchir trois étapes : fixer un cadre de confiance et de sécurité, faire connaissance et travailler sur l'écoute et la restitution des propos tenus dans le groupe.

Séquence 1

1 heure

Créer un climat de sécurité et de confiance

Nous fixons avec les participant-e-s un cadre qui garantit un climat de sécurité et de confiance.

Voir Fiche « Séquence formative » n°1 : Créer un climat de sécurité et de confiance.

La séquence 1 permet d'évoquer les « zones sensibles ». Cette notion est importante dans le cadre des approches interculturelles. Elle sera ultérieurement approfondie.

Séquence 2

2 heures

Faire connaissance en douceur

Nous faisons en sorte que les membres du groupe y inclus le formateur ou la formatrice fassent connaissance en douceur.

Voir Fiche « Séquence formative » n°2 : Faire connaissance en douceur.

La séquence 2 offre l'opportunité d'introduire une première réflexion sur l'impact des cultures sur l'individu et son identité.

Séquence 3

2 heures

J'écoute ou j'entends ?

Nous travaillons sur l'écoute, la compréhension et la restitution des propos.

Voir Fiche « Séquence formative » n°3 : J'écoute ou j'entends ?

Présenter les objectifs de la formation et l'approche pédagogique

Séquence 4

2 heures

Présenter les objectifs de la formation et l'approche pédagogique

Nous présentons la formation et l'approche pédagogique de la formation. Si le groupe dispose d'une bonne connaissance du français, les notions d'intégration et de citoyenneté peuvent être exposées.

Voir Fiche « Séquence formative »n°4 : Présenter les objectifs de la formation et l'approche pédagogique.

Deux outils mis à la disposition des participant-e-s : « L'arbre des connaissances » et « Sur le chemin de l'intégration »

Séquence 5

2 heures

L'arbre des connaissances et Sur le chemin de l'intégration

Nous présentons aux participant-e-s deux fiches mises à leur disposition afin qu'ils-elles puissent « faire le point » sur les informations, explications et réflexions échangées lors de chaque séquence formative: « L'arbre des connaissances » et « Sur le chemin de l'intégration ».

La fiche « L'arbre des connaissances » concerne le domaine cognitif. La fiche « Sur le chemin de l'intégration » interpelle les participant-e-s sur les comportements qu'ils peuvent adopter et les initiatives qu'ils souhaitent prendre.

Voir Fiche « Séquence formative » n°5 : L'arbre des connaissances et Sur le chemin de l'intégration.

Initier les participant-e-s aux notions de culture et de d'identité individuelle afin de les inscrire dans une réflexion, un dialogue et un engagement interculturels et citoyens

Séquence 6

1 heure

Les différentes dimensions de l'individu : singularité, communauté, humanité et le « Vivant »

Nous évoquons et discutons avec le groupe des différentes dimensions de chaque individu sans oublier que notre regard est un « construit culturel » propre à notre région et pays et qu'il n'est donc pas nécessairement partagé par tous.

Au travers de l'activité « Moi aussi » nous indiquons que chaque individu est dans un même mouvement :

- ressemblant à tous ceux avec lesquels il partage certaines façons de penser, sentir, percevoir et agir : le(s) « Nous » ;
- singulier car il dispose d'une identité qui lui est propre : le « JE » de la singularité.
- semblable à tous les autres car faisant d'une même humanité : « Nous tous, du genre humain » ;
- partie d'un ensemble plus vaste encore, le « Vivant ».

Voir Fiche « Séquence formative » n°6 : Les différentes dimensions de l'individu : singularité, communauté, humanité et le « Vivant ».

Séquence 7

2 heures

Choc culturel et zones sensibles

À partir d'un « choc culturel » provoqué par l'activité « Les salutations du Monde », nous réfléchissons aux « zones sensibles ».

Voir Fiche « Séquence formative » n°7 : Choc culturel et zones sensibles.

Séquence 8

3 heures

Introduire la notion de culture à partir des salutations du monde entre adulte.

En nous appuyant sur l'activité « Les salutations du Monde », nous explorons la notion de culture. Nous initions les participants à la méthodologie interculturelle.

Voir Fiche « Séquence formative » n°8 : Introduire la notion de culture à partir des salutations du monde entre adultes.

Question de vocabulaire

Nous définissons la culture comme « un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir et de percevoir ». Pour rendre la lecture de ce manuel plus aisée, nous remplaçons régulièrement cette expression par « façons d'exister » ou « expressions culturelles ».

Séquence 9

2 heures

Que faire et dire si l'on se sent mal à l'aise face aux salutations des citoyens et citoyennes de la Wallonie ?

Avant d'approfondir la notion de culture, nous voyons avec le groupe comment dépasser un choc culturel tel que celui provoqué par les salutations. Nous amenons les participant-e-s à réfléchir à leurs conduites d'intégration tout en les initiant à la médiation et à la négociation interculturelle.

Voir Fiche « Séquence formative » n°9 : Que faire et dire si l'on se sent mal à l'aise face aux salutations des citoyens et citoyennes de la Wallonie ?

Séquence 10

1 heure

Ce qui est influencé par la culture

Nous approfondissons la notion de culture.

Voir Fiche « Séquence formative » n°10 : Ce qui est influencé par la culture.

Séquence 11

1 heure

L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique

La culture tout en influençant nos façons d'exister a aussi pour fonction de rassembler les individus d'une même collectivité y compris dans une région comme la Wallonie qui reconnait et consacre la diversité. C'est pourquoi, nous expliquons qu'au cours de la formation nous identifierons les façons d'exister auxquels adhèrent la majorité des citoyens et citoyennes de notre région et pays et ce, par-delà leurs différences. Ces façons composent « l'Espace culturel convergent ».

Voir Fiche « Séquence formative » n°11 : L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique.

Séquence 12

2 heures

Identité individuelle et Culture

Nous organisons un espace de réflexion pour que chacun puisse réfléchir à son identité individuelle (le « Je ») et à ses interactions avec les cultures qui l'ont influencée. Nous présentons quelques caractéristiques importantes de l'identité.

Voir Fiche « Séquence formative » n°12 : Identité individuelle et Culture.

Une synthèse des apports du module.

Les apports du Module 1

Nous synthétisons les apports du module en nous appuyant sur les observations annotées par les participant-e-s dans les fiches mises à leur disposition : « L'Espace culturel convergent », « L'arbre des connaissances » et « Sur le chemin de l'intégration ».

Nous relisons et commentons ensemble le schéma affiché de façon permanente dans la salle : « L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique »

Pas de « Fiche de séquence formative ».

SOMMAIRE DU MODULE 2 - SE SITUER ET AGIR DANS DE NOUVEAUX CONTEXTES POLITIQUES

- Présentation générale du Module 2
- Déroulement du Module 2
- Fiche « Séquence formative » n°13 : Situer géographiquement la Belgique et ses régions - Les trajectoires migratoires
- Fiche « Séquence formative » n°14 : La Belgique, une nation mosaïque
- Fiche « Séquence formative » n°15 : Présentation générale de l'État – Les trois pouvoirs - La fonction publique
- Fiche « Séquence formative » n°16 : La Belgique, un État fédéral
- Fiche « Séquence formative » n°17 : Le suffrage universel – Le pluralisme politique – Une monarchie constitutionnelle
- Fiche « Séquence formative » n°18: Marquer une pause : une activité dynamisante sur le «Juste » et l' «Injuste
- Fiche « Séquence formative » n°19 : la séparation des pouvoirs et l'État de droit.
- Fiche « Séquence formative » n°20 : Neutralité de l'État.
- Fiche « Séquence formative » n°21 : Participer à la vie politique

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MODULE 2

Ce module présente la Belgique dans son contexte géopolitique. Il aborde le paysage institutionnel de la Belgique ainsi que les éléments qui fondent l'organisation démocratique de l'État : le suffrage universel, le pluralisme politique, la monarchie constitutionnelle, la séparation des pouvoirs, l'État de droit. Il souligne certains droits, obligations et principes tels qu'ils apparaissent dans la « Constitution belge » et les situent par rapport à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et à la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne.

Il s'attarde sur une question sensible, la neutralité de l'État et se termine par une réflexion sur les possibilités de participation à la vie politique offertes aux personnes migrantes.

Ses thématiques abordent des notions qui sont au cœur de la citoyenneté : la participation démocratique à la vie politique, la reconnaissance de droits et de devoirs, la solidarité au travers du financement de la sécurité sociale, etc. Elles soulèvent quelques questionnements interculturels autour des notions du « Je », du « Nous » et de l'« Universel », de la solidarité et de la place de la religion dans la conduite de l'État et, plus généralement, dans la société.

DÉROULEMENT DU MODULE 2

Situer géographiquement la Belgique et ses régions - Les trajectoires migratoires

Séquence 13

1 heure

Nous localisons la Belgique dans le Monde et puis en Europe. Nous demandons aux participant-e-s d'indiquer le chemin qu'ils-elles ont parcouru pour arriver dans notre pays. Enfin, nous comparons différentes cartes (Mercator, Peters, Pierce, etc.) ce qui ouvre un débat interculturel sur les représentations de l'espace.

Voir Fiche « Séquence formative » n°13 : Situer géographiquement la Belgique et ses régions - Les trajectoires migratoires.

⚠

Quand de nouveaux éléments de l'Espace culturel convergent ont été identifiés, la formatrice ou le formateur complète le schéma « L'Espace culturel convergent en Wallonie et Belgique » apposé sur un mur.

La Belgique, une nation mosaïque

Séquence 14

2 - 3 heures

Nous resituons le parcours individuel des participant-e-s dans l'histoire collective des migrations. Nous questionnons et réfléchissons sur les façons dont ils-elles se sentent accueillis en Belgique et en Wallonie en regard de l'accueil qui est réservé aux migrants dans leur communauté et/ou pays de référence.

Voir Fiche « Séquence formative » n°14 : La Belgique, une nation mosaïque.

Présentation générale de l'État - La fonction publique – Les trois pouvoirs

Séquence 15

2 heures

Nous proposons de parler de l'État en évoquant ce qu'il réalise. Nous en profitons pour évoquer ses trois pouvoirs : le pouvoir exécutif, judiciaire et législatif.

Voir Fiche « Séquence formative » n°15 : Présentation générale de l'État – Les trois pouvoirs - La fonction publique.

La Belgique, un État fédéral

Séquence 16

1 heure

Nous apportons une information concise sur l'organisation fédérale de notre État.

Voir Fiche « Séquence formative » n°16 : La Belgique, un État fédéral.

Après avoir examiné le rôle de l'État, sa structuration en trois pouvoirs et son caractère fédéral, nous abordons les mécanismes démocratiques qui le fondent.

Le suffrage universel – Le pluralisme politique – Une monarchie constitutionnelle

Séquence 17

3 - 4 heures

Nous abordons 4 piliers de notre système démocratique : le suffrage universel, le vote à la proportionnelle, le pluralisme politique qui va de pair avec la liberté d'association et d'expression et la monarchie constitutionnelle. Nous présentons trois textes qui régissent ces piliers : la « Constitution belge », la « Déclaration Universelle des Droits de l'Homme » et la « Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne ».

Enfin, nous proposons deux activités. Selon l'activité choisie, la réflexion s'oriente davantage vers une thématique citoyenne ou interculturelle.

Si la thématique citoyenne est privilégiée, le formateur ou la formatrice peut inverser l'ordre des trois séquences formatives en traitant la séquence 22 « Participer à la vie politique » avant les séquences 17, 18 et 19.

Voir Fiche « Séquence formative » n°17 : Le suffrage universel – Le pluralisme politique – Une monarchie constitutionnelle.

Marquer une pause : une activité dynamisante sur la notion de « justice » '

Séquence 18

1 heure

Nous marquons une pause en proposant une activité dynamisante.

Voir Fiche « Séquence formative » n°18 : Marquer une pause : une activité dynamisante sur le «Juste » et l' «Injuste ».

La séparation des pouvoirs et l'État de Droit

Séquence 19

1 heure

Nous poursuivons la réflexion sur les fondements de notre régime démocratique en explicitant les notions de séparation des pouvoirs et d'État de Droit.

Voir Fiche « Séquence formative » n°19 : État de droit.

Neutralité de l'État

Séquence 20

3 heures

Nous traitons d'un sujet sensible qu'il est important d'aborder en prenant son temps : la séparation de l'État avec les autorités religieuses et de manière, plus générale avec toutes les croyances.

Voir Fiche « Séquence formative » n°20 : Neutralité de l'État.

Participer à la vie politique

Séquence 21

1 heure

Nous présentons les possibilités dont disposent les migrant-e-s pour participer à la vie politique et ce, en fonction de leur statut de séjour.

Voir Fiche « Séquence formative » n°21 : Participer à la vie politique.

Synthétiser les apports de la séquence formative

Les apports du Module 2

Nous synthétisons les apports de la séquence formative en nous appuyant sur les observations annotées par les participant-e-s dans les trois fiches mises à leur disposition : « L'Arbre des apprentissages », « Sur le chemin de l'intégration » et « L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique ».

Nous rappelons les façons d'exister qui rassemblent la majorité des citoyens et citoyennes de Wallonie en regardant le schéma « L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique » affiché de façon permanente dans la salle.

Pas de séquence formative.

Si cela n'a pas été déjà fait, nous distribuons aux participant-e-s, dans la langue de leur choix, une copie du chapitre « Droits fondamentaux » dans « Vivre en Belgique : Guide à l'usage des nouveaux arrivants à Bruxelles et en Wallonie ».

La brochure se trouve à « Brochures généralistes » dans la Bibliothèque WEB du DISCRI dans la section « Formation à l'intégration citoyenne ».

SOMMAIRE DU MODULE 3 – SE SITUER ET AGIR DANS DE NOUVEAUX CONTEXTES PROFESSIONNELS ET FORMATIFS

- Présentation générale du Module 3
- Déroulement du Module 3
- Fiche « Séquence formative » n°22: Le monde professionnel et ses multiples visages
- Fiche « Séquence formative » n°23 : Les modes de relations au sein de l'espace professionnel – Contrat –Règlement de travail
- Fiche « Séquence formative » n°24 : Les comportements au travail vis-à-vis des collègues (sauf les signes d'appartenance convictionnelle)
- Fiche « Séquence formative » n°25 : Les discriminations sur le marché de l'emploi et sur les lieux de travail.
- Fiche « Séquence formative » n°26 : Participer à la vie syndicale
- Fiche « Séquence formative » n°27: Équivalence des diplômes, validation des compétences, formations et filières d'emploi
- Synthétiser les apports des séquences formatives du Module 3

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MODULE 3

Ce module présente le monde professionnel dans sa diversité ainsi que ses modes d'organisation, de régulation et de décision. Les différents statuts de travailleurs et les droits et obligations y afférents sont présentés.

Les questions liées aux comportements au travail et aux « cultures » d'entreprise y occupent une place d'autant plus significative qu'elles sont souvent de l'ordre de l'implicite et rarement prises en considération.

La question des discriminations est également posée ainsi que le rôle des organisations syndicales.

Enfin, les possibilités offertes aux primo-arrivants pour faire reconnaître leur(s) diplôme(s) et/ou d'acquérir une formation qualifiante sont soulignées.

DÉROULEMENT DU MODULE 3

Le monde professionnel et ses multiples visages

Séquence 22

1 heure

Nous présentons le monde professionnel et ses diverses configurations : entreprises privées (avec distinction entre les grandes/moyennes et petites), secteur public, secteur associatif et coopératif, le monde des indépendants.

Nous évoquons aussi les différents statuts du travail : salarié, fonctionnaire et indépendant.

Voir Fiche « Séquence formative » n°22 : Le monde professionnel et ses multiples visages.

Les modes de relations au sein de l'espace professionnel – Contrat –Règlement de travail

Séquence 23

3 heures

Nous expliquons que le monde professionnel, dans les secteurs privé et public, est un « espace » où les acteurs nouent des relations, d'une part, balisées par des droits et des obligations tels que précisés dans le contrat et le règlement de travail et, d'autre part, marquées par des liens de subordination (par exemple, des travailleurs vis-à-vis des employeurs).

Cette question des droits et obligations peut amener un débat citoyen sur le fait qu'ils ont évolué au fil du temps, entre autre, grâce aux combats syndicaux.

Voir Fiche « Séquence formative » n°23: Les modes de relations au sein de l'espace professionnel – Contrat – Règlement de travail.

Les comportements au travail vis-à-vis des collègues (sauf signes d'appartenance convictionnelle)

Séquence 24

3 heures

Nous distinguons les comportements émanant de droits et d'obligations inscrits dans des lois et dans des documents internes de l'organisation (règlement de travail, charte déontologique, etc.) de ceux qui dérivent de certains codes culturels propres à notre société (se saluer, par exemple) ou aux entreprises (voir concept de « culture d'entreprise).

Nous expliquons la notion de « culture d'entreprise ». Nous soulignons l'existence de nombreuses demandes implicites en matière de comportements.

Nous pouvons éventuellement réfléchir aux conduites à adopter en cas de tension liée ou non à un choc culturel avec (et entre) collègues et/ou valoriser une compétence psychosociale d'intégration, la coopération.
Enfin, nous abordons directement ou indirectement de nombreuses questions interculturelles et citoyennes.

Voir Fiche « Séquence formative » n°24 : Les comportements au travail vis-à-vis des collègues (sauf signes d'appartenance convictionnelle).

Les discriminations sur le marché de l'emploi et sur les lieux de travail

Séquence 25

2 heures

Nous discutons de la notion de discrimination et nous apportons quelques informations à partir de situations concrètes.

Nous précisons ce que la loi belge considère comme une discrimination et donnons des informations sur les organismes qui peuvent aider à les combattre.

Voir Fiche « Séquence formative » n°25 : Les discriminations sur le marché de l'emploi et sur les lieux de travail.

⚠

Quand de nouveaux éléments de l'Espace culturel convergent sont identifiés, la formatrice ou le formateur complète le schéma « L'Espace culturel convergent en Wallonie et Belgique » apposé sur un mur.

Participer à la vie syndicale

Séquence 26

2 heures

Nous présentons les organisations syndicales et leur rôle. Nous réfléchissons au rapport entre citoyenneté et monde du travail.

Voir Fiche « Séquence formative » n°26: Participer à la vie syndicale.

Équivalence des diplômes, validation des compétences, formations et filières d'emploi

Séquence 27

1 à 2 heures

Nous apportons quelques informations générales sur les différentes possibilités dont dispose une personne primo-arrivante pour :

- valoriser ses études (l'équivalence) et/ou les savoirs acquis dans son passé professionnel ;
- suivre des formations ;
- accéder aux diverses filières d'accès au marché du travail : article 60 via le CPAS, FOREM, sociétés de travail intérimaire, annonces dans les journaux et sites, candidature spontanée, réseaux.

Voir Fiche « Séquence formative » n°27: Équivalence des diplômes, validation des compétences, formations et filières d'emploi.

Synthétiser les apports des séquences formatives du Module 3

Les apports du Module 3

Nous synthétisons les apports des séquences formatives en nous appuyant sur les observations annotées par les participant-e-s dans les trois fiches mises à leur disposition : « L'Arbre des apprentissages », « Sur le chemin de l'intégration » et « L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique ».

Nous rappelons les façons d'exister qui rassemblent la majorité des citoyens et citoyennes de Wallonie en regardant le schéma « L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique » affiché de façon permanente dans la salle.

Pas de « Fiche de séquence formative ».

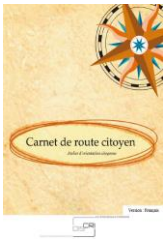

Si cela n'a pas été fait, nous distribuons une copie dans la langue de prédilection des participant-e-s du chapitre « Emploi » :

- **des « *Carnets de route citoyen* » réalisé par les Ateliers d'Orientation Citoyenne du DISCRI asbl**
- **du *Guide « Vivre en Belgique » à l'usage des nouveaux-arrivants* d'Alter Écho asbl.**

Sauf si nous décidons de transmettre le Carnet de route et/ou le Guide dans son intégralité

Pour rappel :

- La question des salaires est abordée dans la séquence formative sur le financement de l'État et de la protection sociale.
- La problématique de l'accès au travail (par exemple, les différents permis de travail) n'est pas abordée dans ce programme car elle est traitée soit par les Bureaux d'accueil soit par des organismes d'Insertion Socio-Professionnelle (ISP).

SOMMAIRE DE L'INTERLUDE - LA PROTECTION SOCIALE ET LE FINANCEMENT DE L'ÉTAT

- Présentation générale de l'Interlude
- Déroulement de l'Interlude
- Fiche « Séquence formative » n°28 : La protection sociale
- Fiche « Séquence formative » n°29 : Le financement des missions de l'État
- Fiche « Séquence formative » n°15 : Le travail non déclaré et ses conséquences

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'INTERLUDE

La Belgique dispose avec les États nordiques d'un système de protection sociale très étendu Outre la présentation de ce système, nous expliquons ses mécanismes de financement et, dans la foulée, nous explicitons ceux qui permettent à l'État d'assurer toutes ses autres missions.

Ces deux thématiques ouvrent la voie à un débat interculturel autour de la manière avec laquelle s'organise la SOLIDARITÉ ici et là-bas et une discussion citoyenne autour, par exemple, du travail non déclaré, de la fraude sociale et de ses conséquences sur le plan individuel et collectif.

DÉROULEMENT DE L'INTERLUDE

La protection sociale

Séquence 28

2 -3 heures

Nous expliquons que l'État assure une protection sociale aux citoyens et citoyennes. Elle inclut l'aide des CPAS et l'ensemble de la sécurité sociale. Ensuite, nous présentons les différentes branches de la sécurité sociale et le soutien procuré par les CPAS. Enfin, nous apportons quelques informations sur l'histoire de la sécurité sociale.

Voir Fiche « Séquence formative » n°28 : La protection sociale.

Le financement des missions de l'État

Séquence 29

2-3 heures

Nous expliquons les mécanismes de financement de l'État et de ses missions. Il s'agit d'une matière particulièrement complexe. Plus que jamais, la formatrice ou le formateur est amené-e à adapter les contenus délivrés aux capacités du groupe.

Voir Fiche « Séquence formative » n°29 : Le financement des missions de l'État.

Le travail non déclaré et ses conséquences

Séquence 30

2 heures

Nous expliquons ce que recouvre le travail non déclaré. Nous informons sur ses conséquences individuelles et collectives. Nous proposons un temps d'arrêt interculturel et citoyen sur les raisons qui peuvent présider au travail non déclaré et/ou sur les manières d'organiser la SOLIDARITÉ en Wallonie et dans les pays et communautés de référence des participant-e-s.

Voir Fiche « Séquence formative » n°30 : Le travail non déclaré et ses conséquences.

Synthétiser les apports des séquences formatives

Les apports de l'Interlude

Nous synthétisons les apports des séquences formatives en nous appuyant sur les observations annotées par les participant-e-s dans les trois fiches mises à leur disposition : « L'Arbre des apprentissages », « Sur le chemin de l'intégration » et « L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique ».

Nous rappelons les façons d'exister qui rassemblent la majorité des citoyens et citoyennes de Wallonie et en Belgique en regardant et commentant le schéma « L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique » affiché de façon permanente dans la salle.

Pas de « Fiche de séquence formative ».

SOMMAIRE DU MODULE 4 - SE SITUER ET AGIR DANS DE NOUVEAUX CONTEXTES SOCIOCULTURELS

- Présentation générale du Module 4
- Déroulement du Module 2
- Fiche « Séquence formative » n°31 : Participer à des activités culturelles, sociales et sportives
- Fiche « Séquence formative » n°32 : Le volontariat
- Fiche « Séquence formative » n°33 : Marquer une pause : Nos jugements esthétiques sont influencés par nos ancrages culturels

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MODULE

Ce module présente les opportunités existantes en Wallonie dans les domaines social, culturel et sportif. Il aborde la question du volontariat et se conclut par une activité qui permet d'appréhender les différentes perceptions du « beau et du laid », de la musicalité et du « bon et du mauvais goût ».

En abordant le volontariat dans notre région, il offre l'occasion de questionner deux dimensions étroitement liées de la citoyenneté : participer et s'engager au service du bien commun. Étant donné que les effets positifs du volontariat sur un plan strictement individuel sont également soulignés, le module propose une réflexion collective sur une de ses propriétés implicites : il ne peut être exclusivement fondé sur des considérations utilitaristes ou, autrement dit, exclusivement motivé par des intérêts personnels.

En conviant le groupe à une activité sur le « beau et du laid », la musicalité des sons et le « bon et le mauvais goût », il suscite une réflexion sur certaines « zones sensibles » de l'identité. En effet, nos appréciations esthétiques sont intimement reliées à nos ancrages socioculturels et à des expériences personnelles souvent chargées d'émotions. Ce faisant, il invite les participant-e-s à relativiser leurs jugements et à mesurer leurs impacts dans les relations sociales tout en continuant à renforcer leurs capacités de « décentrage », de « compréhension du système de l'autre » et d'identification des « zones sensibles ».

DÉROULEMENT DU MODULE 4

Participer à des activités culturelles, sportives et sociales

Séquence 31

2 heures

Après avoir demandé aux participant-e-s d'expliciter leurs loisirs et engagements dans la vie sociale, nous présentons les nombreuses opportunités existantes en Wallonie dans les domaines social, culturel et sportif. Nous soulignons l'existence de prix réduits pour accéder à des manifestations culturelles ou sportives.

Nous évaluons collectivement l'intérêt pour faciliter une inscription active et satisfaisante dans notre région d'une participation « passive » (en tant que spectateur)

ou active (dans le cadre d'un volontariat) à des activités culturelles, sportives ou sociales.

Remarque

La discussion sur l'intérêt d'une participation active à des activités culturelles, sportives et sociales est prolongée dans la séquence formative suivante par une réflexion sur une des propriétés intrinsèques du volontariat: le don et ses implicites.

Voir Fiche « Séquence formative » n°31 : Participer à des activités culturelles, sportives et sociales.

Le volontariat

Séquence 32

1 à 2 heures

Comme le volontariat constitue un moyen de s'impliquer de façon citoyenne dans la vie de la cité, nous apportons diverses informations : ce que l'on considère comme volontariat, les possibilités en ce domaine en fonction de son statut au niveau du séjour, les précautions qui doivent être prises si l'on reçoit des allocations sociales, etc.

En contrepoint des échanges de la séquence formative précédente sur l'intérêt d'une participation active à des activités culturelles, sportives et sociales, nous suscitons une réflexion interculturelle sur le don et ses implicites qui sont intrinsèquement liés au volontariat.

Voir Fiche « Séquence formative » n°32: Le volontariat.

Marquer une pause : une activité sur la «Beauté et laideur», les «sons et leur musicalité» et les «goûts»

Séquence 33

2 heures

Nous proposons une activité qui permet d'appréhender les différentes perceptions du « beau et du laid », de la musicalité des sons et du « bon et du mauvais goût ».

Nous relativisons les jugements esthétiques et discutons de leurs effets sur les personnes en s'appuyant sur une démarche interculturelle et de communication non-violente.

Voir Fiche « Séquence formative » n°33 : Marquer une pause : une activité sur la «Beauté et laideur», les «sons et leur musicalité» et les «goûts»

Synthétiser les apports de la séquence formative

Les apports du Module 4

Nous synthétisons les apports des séquences formatives en nous appuyant sur les observations consignées par les participant-e-s sur les trois fiches mises à leur disposition : « L'Arbre des apprentissages », « Sur le chemin de l'intégration » et « L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique ». Nous rappelons les façons d'exister qui rassemblent la majorité des citoyens et citoyennes de Wallonie et en Belgique en regardant et commentant le schéma « L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique » affiché de façon permanente dans la salle.

Pas de « Fiche de séquence formative ».

SOMMAIRE DU MODULE 5 - LA VIE QUOTIDIENNE

- Présentation générale du Module 5
- Déroulement du Module 5
- Fiche « Séquence formative » n°34 : Le logement - Trouver un logement malgré les préjugés et stéréotypes négatifs
- Fiche « Séquence formative » n°35 : Le logement - Comment trouver un logement ? Droits et obligations du locataire et du propriétaire
- Fiche « Séquence formative » n°36 : Le logement - Les relations avec le voisinage
- *Le logement - Le recyclage des déchets - Pas de séquence formative*
- Fiche « Séquence formative » n°37 : La santé
- *L'accès à la Justice - Pas de séquence formative*
- Fiche « Séquence formative » n°38 : Les comportements dans l'espace public
- Fiche « Séquence formative » n°39 : La communication non verbale. - Se situer et agir dans l'espace public, les relations professionnelles et sociales

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MODULE 5

Ce Module touche à de nombreux domaines de la vie quotidienne. Il contient trois séquences formatives sur le Logement. Outre les droits et obligations du locataire et du propriétaire, il propose une activité spécifique sur les manières de faire face à des propos et attitudes discriminatoires basés sur des préjugés et des stéréotypes négatifs. Il est important que la formation permette aussi aux participant-e-s d'exercer leurs capacités à communiquer et négocier. Il s'agit là de compétences et aptitudes indispensables pour s'inscrire de façon positive dans un processus d'intégration alors qu'il-elles sont parfois confronté-e-s à des attitudes et propos hostiles à leur égard.

Les séquences sur les relations avec le voisinage, les comportements dans l'espace public et la communication non verbale constituent autant d'occasions de questionner nos conduites sous le prisme de la citoyenneté et d'entamer un dialogue interculturel sur les façons d'exister en Wallonie et dans les communautés et pays de référence des membres du groupe.

La thématique de la santé étant très sensible car elle touche à l'intimité des personnes, elle est abordée sous un angle très concret via l'apport d'informations de base sur les mutuelles et le dispositif de santé existant dans notre région.

DÉROULEMENT DU MODULE 5

Le logement - Trouver un logement malgré les préjugés et stéréotypes négatifs

Séquence 34

3 heures

Par le biais d'une mise en situation, nous invitons le groupe à s'exercer aux façons de faire face à des propos et des attitudes discriminatoires basés sur des préjugés et des stéréotypes négatifs.

Voir Fiche « Séquence formative » n°34 : Trouver un logement malgré les préjugés et stéréotypes négatifs.

Le logement - Comment trouver un logement ? Droits et obligations du locataire et du propriétaire

Séquence 35

3-4 heures

La séquence formative précédente nous a amené à repérer des besoins et attentes d'un locataire et d'un propriétaire. Nous prolongeons la réflexion en l'inscrivant dans une dimension à la fois concrète et juridique. Nous différencions le logement privé du logement social et voyons comment en trouver un disponible. Nous attirons l'attention sur quelques points importants avant de louer un logement privé parmi lesquels le bail et la garantie locative. Nous identifions les obligations et les droits du locataire et du propriétaire. En conclusion, nous donnons quelques indications sur les voies possibles pour régler un désaccord avec le propriétaire de son logement.

Voir Fiche « Séquence formative » n°35 : Comment trouver un logement ? Droits et obligations du locataire et du propriétaire.

Le logement - Les relations avec le voisinage

Séquence 36

3 heures

Nous identifions et questionnons les codes culturels qui régissent les relations de voisinage en Wallonie et dans les pays ou communauté de référence des participants. Nous évaluons les effets d'une bonne ou mauvaise entente avec les voisin-e-s. Nous rappelons l'existence de comités de quartier ou de village car ils constituent un lieu privilégié pour s'impliquer de façon citoyenne dans la cité.

Voir Fiche « Séquence formative » n°36 : Les relations avec le voisinage.

Le logement - Le recyclage des déchets

Nous ne proposons pas de séquence formative sur cette thématique. Chaque formatrice ou formateur est en mesure de l'élaborer si elle-il estime qu'elle doit faire partie de la formation. Des contenus informatifs et explicatifs, des supports pédagogiques et la Fiche « Tri des déchets » réalisée par l'Atelier d'Orientation Citoyenne en de nombreuses langues sont disponibles dans la Bibliothèque WEB du DISCRI.

Pas de « Fiche de séquence formative ».

La santé

Séquence 37

3 heures

Comme il s'agit d'une thématique très sensible qui touche à l'intimité des personnes, nous l'abordons sous un angle très concret. Nous apportons des informations de base sur les mutuelles et le dispositif de santé existant dans notre région.

Voir Fiche « Séquence formative » n°37 : La santé.

Information : L'accès à la Justice

Cette thématique ne fait l'objet d'une simple information assortie d'échanges au sein du groupe. Pour mener à bien cette séquence, nous réalisons et puis partageons avec le groupe une synthèse de l'excellente brochure « Un meilleur accès à la justice » du Service Public Fédéra**l Justice.**

Pas de « Fiche de séquence formative ».

Les comportements dans l'espace public

Séquence 38

3 heures

Ce sujet étant très vaste, nous l'abordons par le biais des comportements des usagers dans les transports en commun. Ainsi, nous ouvrons un dialogue interculturel et citoyen sur de nombreuses attitudes, propos et postures en usage dans l'espace public tant en Wallonie que dans les pays, régions ou communautés de référence des participants-e-s.

Voir Fiche « Séquence formative » n°38 : Les comportements dans l'espace public.

La communication non verbale. Se situer et agir dans l'espace public, les relations professionnelles et sociales

Séquence 39

2 heures

Comme la communication non verbale a parfois plus d'impact que la communication verbale, nous proposons une activité « Hors les mots ! ».

Elle permet au groupe d'entamer une réflexion interculturelle sur la signification de nos messages non verbaux et comment nous les percevons et interprétons.

Cette activité peut s'avérer très utile pour mieux se situer et agir tant dans l'espace public que dans les relations professionnelles et sociales.

Voir Fiche « Séquence formative » n°39 : La communication non verbale - Se situer et agir dans l'espace public, les relations professionnelles et sociales.

Synthétiser les apports de la séquence formative

Les apports du Module 5

Nous synthétisons les apports de la séquence formative en nous appuyant sur les observations transcrites par les participant-e-s dans les trois fiches mises à leur disposition : « L'Arbre des apprentissages », « Sur le chemin de l'intégration » et « L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique ».

Nous rappelons les façons d'exister qui rassemblent la majorité des citoyens et citoyennes de Wallonie en regardant le schéma « L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique » affiché de façon permanente dans la salle.

Pas de « Fiche de séquence formative ».

Si cela n'a pas été fait, nous distribuons une copie des Fiches « Logement » et «Santé » du « Carnet de route citoyen » réalisé par les Ateliers d'Orientation Citoyenne dans la langue choisie par chaque participant-e[22].

Sauf si vous avez déjà transmis ou si vous comptez transmettre le Carnet de route dans son intégralité.

[22] Voir dans « Brochures généralistes dans la section « Formation à l'Intégration Citoyenne » de la Bibliothèque WEB du DISCRI

SOMMAIRE DU MODULE 6 – MOI ET MA FAMILLE

- Présentation générale du Module 6
- Déroulement du Module 6
- Séquence formative n°40 : Les configurations familiales en Wallonie et en Belgique
- Séquence formative n°41 : Droits et obligations des parents et de leurs enfants au sein de la famille
- Séquence formative n°42 : Historique des façons de vivre en couple
- Séquence formative n°43 : Droits et obligations au sein d'un couple
- Séquence formative n°44 : L'enseignement et son organisation – L'orientation scolaire
- Séquence formative n°45: Les codes culturels de l'école – Soutenir la scolarité des enfants

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MODULE 6

Dans ce module nous traiterons de la famille, des couples et de l'enseignement. Conscients que les conceptions autour de la vie commune et familiale sont multiples et qu'il est difficile d'en parler sans éveiller les « zones sensibles » qui sont en chacun de nous[23], nous abordons bon nombre de sujets sous l'angle juridique (droits et obligations au sein du couple ou de la famille) ou de façon descriptive (organisation de l'enseignement) ou bien encore, au travers du prisme de l'histoire.

L'objectif principal de ce module est donc de permettre aux participant-e-s d'être informé-e-s et puis de réfléchir sur les différentes façons d'exister en tant que partenaire dans un couple ou en tant que parent dans la famille ou à l'école et de se situer par rapport aux lois existantes en Belgique en ces domaines.

Ces différents sujets occasionnent souvent de véritables échanges interculturels qui touchent à la place de la femme et de l'homme, du père et de la mère, aux conceptions éducatives, aux façons de concevoir le couple et aux rapports que l'on entretient avec l'hétérosexualité et l'homosexualité. Vu leur nature très « sensible », il est important que le groupe soit en confiance et en sécurité pour qu'il puisse exprimer ses représentations sans craindre les jugements de valeur.

[23] Avant de traiter cette thématique, vous pouvez rappeler, si nécessaire, les règles communes du groupe établies à partir de l'activité « Les Cordes » et souligner toute l'importance d'éviter les jugements de valeur.

DÉROULEMENT DU MODULE 6

Les configurations familiales en Wallonie et en Belgique

Séquence 40

2 heures

Dans cette séquence, nous identifions et questionnons les différentes configurations familiales existantes tant en Wallonie que dans les communautés et pays de référence des participant-e-s. À cette occasion, nous soulignons l'existence de famille homosexuelle dans notre région et pays.

Voir Séquence formative n°40 : Qui fait partie de ma famille ? Les modèles familiaux en Belgique.

Droits et obligations des parents et de leurs enfants au sein de la famille

Séquence 41

3-4 heures

Dans cette séquence, nous réfléchissons à la notion d'autorité parentale en l'introduisant par un bref historique de son évolution dans le temps. Ensuite, nous abordons la question d'abord des droits et obligations des parents et ensuite, des enfants.

Voir Séquence formative n°41 : Droits et obligations des parents et de leurs enfants au sein de la famille.

Historique des façons de vivre en couple

Séquence 42

2 heures

Pour la deuxième fois dans cette formation[24], nous inscrivons toute une séquence formative dans une perspective historique. Les approches interculturelles nous invitent à relativiser nos conceptions et jugements en comprenant qu'ils ne « tombent pas du ciel » mais qu'ils s'enracinent dans l'histoire économique, sociale, politique, culturelle et scientifique des pays. Après avoir tracé à grands traits l'évolution du couple dans notre région, nous invitons le groupe à partager les changements qui ont eu lieu dans leur communauté et/ou pays de référence et d'en identifier quelques causes.

Voir Séquence formative n°42 : Historique des façons de vivre en couple.

Droits et obligations au sein d'un couple

Séquence 43

3-4 heures

Cette thématique est très vaste et sensible. Nous proposons de l'aborder sous l'angle des droits et obligations des partenaires dans le mariage et hors mariage en soulignant deux valeurs qui structurent de plus en plus les relations : l'égalité et la liberté. A la fin de la séquence, nous abordons la séparation. Nous choisissons le terme « partenaire » car désormais dans notre pays, les lois reconnaissent les couples hétérosexuels et homosexuels en leur octroyant les mêmes droits et obligations.

Voir Séquence formative n°43 : Droits et obligations au sein d'un couple.

[24] Voir séquence formative n°14 du Module 2 : La Belgique, une nation mosaïque.

L'enseignement et son organisation – L'orientation scolaire

Séquence 44

4 heures

La thématique de l'enseignement est très vaste. C'est pourquoi, nous lui consacrons deux séquences formatives.

La séquence n° 44 poursuit deux objectifs : présenter à grands traits l'organisation scolaire et souligner toute l'importance des choix en matière d'orientation scolaire ainsi que les recours possibles.

La séquence n°45 souligne l'existence de nombreux implicites et invite à une réflexion sur ce que les parents peuvent faire pour soutenir la scolarité de leurs enfants.

Si nous en avons les moyens, nous distribuons le livret réalisé en 7 langues par la Croix-Rouge de Belgique « L'École en Communauté française de Belgique ».

Remarque : Il est possible d'aborder la thématique de l'enseignement en commençant par la problématique des implicites scolaires traitée dans la séquence formative n°45.

Voir Séquence formative n°44 : L'enseignement et son organisation – L'orientation scolaire.

Les codes culturels de l'école – Soutenir la scolarité des enfants

Séquence 45

3-4 heures

Nous invitons les participant-e-s à identifier et questionner les attentes et codes parfois implicites des écoles afin de leur permettre de mieux accompagner et seconder leur(s) enfant(s). Nous réfléchissons aux conduites qui peuvent être adoptées par les parents pour soutenir la scolarité de leur(s) enfant(s).

Voir Séquence formative n°45 : Les codes culturels de l'école – Soutenir la scolarité des enfants.

Synthétiser les apports de la séquence formative

Les apports du Module 6

Nous synthétisons les apports de la séquence formative en nous appuyant sur les observations transcrites par les participant-e-s dans les trois fiches mises à leur disposition : « L'Arbre des apprentissages », « Sur le chemin de l'intégration » et « L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique ».

Nous rappelons les façons d'exister qui rassemblent la majorité des citoyens et citoyennes de Wallonie en regardant le schéma « L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique » affiché de façon permanente dans la salle.

Pas de séquence formative

Si cela n'a pas été déjà fait, nous pouvons distribuer une copie du chapitre « Famille » du *Guide « Vivre en Belgique » à l'usage des nouveaux arrivants à Bruxelles et en Wallonie* réalisé en 2012 par Alter Écho asbl

ANNEXE

PRINCIPES COMMUNS DE BASE DE L'INTÉGRATION DANS L'UNION EUROPÉENNE

*Le **19 novembre 2004**, le Conseil «Justice et affaires intérieures» a adopté les conclusions suivantes, définissant les principes de base communs de la politique d'intégration des immigrants dans l'Union européenne :*

1. *L'intégration est un processus dynamique, à double sens, de compromis réciproque entre tous les immigrants et résidents des États membres.*

2. *L'intégration va de pair avec le respect des valeurs fondamentales de l'Union européenne.*

3. *L'emploi est un élément clé du processus d'intégration, essentiel à la participation et à la contribution des immigrants dans la société d'accueil et à la visibilité de cette contribution.*

4. *Des connaissances de base sur la langue, l'histoire et les institutions de la société d'accueil sont indispensables à l'intégration; permettre aux immigrants d'acquérir ces connaissances est un gage de réussite de leur intégration.*

5. *Les efforts en matière d'éducation sont essentiels pour préparer les immigrants, et particulièrement leurs descendants, à réussir et à être plus actifs dans la société.*

6. *L'accès des immigrants aux institutions et aux biens et services publics et privés, sur un pied d'égalité avec les ressortissants nationaux et en l'absence de toute discrimination, est une condition essentielle à une meilleure intégration.*

7. *Un mécanisme d'interaction fréquente entre les immigrants et les ressortissants des États membres est essentiel à l'intégration. Le partage d'enceintes de discussion, le dialogue interculturel, l'éducation pour mieux connaître les immigrants et leurs cultures, ainsi que l'amélioration des conditions de vie en milieu urbain renforcent les interactions entre immigrants et ressortissants des États membres.*

8. *La pratique des différentes cultures et religions est garantie par la Charte des droits fondamentaux et doit être protégée, sous réserve qu'elle ne heurte pas d'autres droits européens inviolables ou ne soit pas contraire à la législation nationale.*

9. *La participation des immigrants au processus démocratique et à la formulation des politiques et des mesures d'intégration, en particulier au niveau local, favorise leur intégration.*

10. *Le recentrage des politiques et mesures d'intégration dans toutes les politiques pertinentes et à tous les niveaux de l'administration et des services publics est un élément clé de la prise de décisions politiques et de leur mise en œuvre.*

11. *L'élaboration d'objectifs, d'indicateurs et de mécanismes d'évaluation clairs est nécessaire pour adapter les politiques, mesurer les progrès en matière d'intégration et améliorer l'efficacité de l'échange d'informations.*